

LA GAZETTE de VALLEYFIELD



VOL. 2, No. 23

VALLEYFIELD, QUE., JEUDI, LE 4 NOVEMBRE, 1937

Imprimée à Huntingdon, Qué.

Prix 5 cts

LE REGLEMENT DES TAXES D'AFFAIRES AMENDE

Il subit à la séance d'hier soir sa première lecture — Le mode actuel de taxation, selon M. Miron, serait injuste pour les propriétaires — M. l'échevin Touchette demande l'organisation immédiate des Sociétés de St-Vincent-de-Paul

Le conseil de la Cité de Salaberry de Valleyfield a tenu, hier soir, sa séance hebdomadaire sous la présidence de Son Honneur le maire P. Billette.

L'amendement du règlement des taxes d'affaires et du commerce local a subi sa première lecture après avoir soulevé une discussion dans laquelle M. l'échevin Miron demanda la protection nécessaire aux propriétaires.

M. l'échevin Miron a parlé d'une nouvelle méthode de taxation pour les contribuables de Valleyfield.

Il expliqua qu'il a suivi sur les journaux la formation d'une commission d'enquête sur une nouvelle méthode de taxation pour quelques municipalités. Il croit que dans cette commission fondée par le gouvernement, M. Edouard Montpetit tient une place assez importante. La plupart de ceux qui font partie de cette commission sont des hommes compétents et sérieux. Pour sa part, M. Miron trouve que la méthode de taxation actuelle est injuste. Cette méthode existe depuis très longtemps. Depuis la guerre, des changements se sont effectués dans tous les pays et dans les diverses classes de citoyens. La méthode de

taxation de ce temps devient par conséquent vicieuse. C'était une nécessité que cette commission se fonde. M. Miron est bien d'avis que le Conseil étudie les nouvelles suggestions de cette commission, car il existe actuellement une injustice envers les propriétaires que le fardeau des taxes actuelles oblige très souvent à se débarrasser de leurs propriétés pour pouvoir épargner les lourdes dépenses des taxes. Ce cas est devenu une plaie dans notre cité, ce qui n'est certes pas un avancement aux intérêts de la ville. En examinant un peu la situation, on pourrait certes trouver une autre méthode de taxation. Cela est d'une très grande importance, car dès que la ville fait une grosse dépense cela revient sur le dos des propriétaires ou sinon c'est un déficit pour la ville. A divers endroits on peut rencontrer des gens à l'aise, qui vivent très bien, qui ne possèdent cependant aucun pouce de terrain, mais qui, cependant, jouissent des mêmes avantages que les propriétaires. Ces gens se classent parmi les locataires.

Prenons l'exemple des autobus et des camions de transport qui sont

(suite à la page 8)

Un comité de placement pour les jeunes

Mort de M. Léandre Gendron, ex-échevin de Valleyfield

Ex-président de la Commission Scolaire, ex-échevin, bienfaiteur reconnu des pauvres de Valleyfield, il développa un commerce des plus prospères — M Gendron s'éteint mardi après-midi, à la résidence de sa fille, Mme docteur Amyot

LES FUNERAILLES DEMAIN

Valleyfield vient de perdre dans la personne de M. Léandre Gendron, âgé de 73 ans, l'un de ses meilleurs citoyens, décédé mardi après-midi, à la résidence de sa fille, Mme Thérèse Gilles Amyot, après une courte maladie.

M. Léandre Gendron fut échevin, président de la Commission Scolaire et commissaire d'école à sa mort. Il était également le bienfaiteur insigne du Séminaire de Valleyfield, un père très aimé des petites orphelines de l'hospice St-Vincent de Paul. Il fonda le club de pêche du quartier Maisonneuve.

Né à Beauharnois, M. Gendron quitta sa ville natale pour se lancer dans le commerce de détail à Valleyfield. Marchand avantageusement connu, il développa son commerce et fit valoir pendant les quarante années, ses qualités d'homme d'affaires très actif, d'âme charitable et de citoyen dévoué aux intérêts de sa ville.

Epoux de feu Délias Grenier, le défunt laisse pour pleurer sa perte six enfants; deux fils, Aimé et Georges, célibataires; quatre filles, Annette (Mme O. Cossette), de Atlanta, Californie; Thérèse, épouse du

docteur G.-R. Amyot; Marie-Jeanne, Madeleine, et Mme Maurice Robitaille de Los Angeles, Californie;



deux frères, MM. André et François Gendron, et une soeur, Mme Reid de Montréal, et dix petits-enfants.

Le service de M. Léandre Gendron aura lieu demain matin à 10 heures

Les Vétérans rendront un hommage posthume au Soldat Inconnu, jeudi

La section de la Légion locale organise un grand défilé à travers les rues de la ville — A quand le monument au Soldat Inconnu?

Les Vétérans de Valleyfield commémoreront, jeudi prochain, le jour de l'armistice par un grand défilé à travers les rues de la ville. Une couronne de fleurs sera également déposée près de la plaque commémorative qui porte les noms de glorieux disparus.

Que de souvenirs tristes et gais sont attachés à cette mémorable journée du 11 novembre 1918 ou tant des nôtres quittaient les champs de bataille pour revenir dans leur patrie et dans leur foyer. Ils ont leur part de cette victoire des Alliés et une couronne de gloire auréole la mémoire de ceux qui sont tombés sur les champs de bataille.

Aussi Valleyfield qui compte un bon nombre de "vétérans" célèbrent tous les ans cette grande fête. Il est certainement malheureux que

notre ville n'ait pas ce goût des monuments car on pourrait certes faire des démonstrations devant "un mouvement du Soldat Inconnu". Mais attendons! Pour cette année les vétérans organisent une grande parade à travers les rues de la ville pour ensuite aller déposer une couronne de fleurs à l'hôtel de ville où sont marqués les noms des guerriers disparus.

A cette occasion, M. le Maire P. Billette, M. le Député Delpha Sauvé, M. le Lieutenant W.-G.-E. Aird, Me Gontran St-Onge et d'autres personnalités, adresseront la parole.

Le rassemblement se fera à l'Hôtel de Ville pour défilé en parade par les rues Champlain, le Pont Blanc, la rue du Canal, la rue St-Charles, le Pont Rouge, Bellerive, Boul. du Havre, rue Alexandre, rue

(suite à la page 8)

La Chambre de Commerce des Jeunes choisit un comité qui s'occupera de classer les jeunes dans le commerce et l'industrie

La Chambre de Commerce des jeunes de Valleyfield s'est réunie, hier soir, au Château de Salaberry, sous la présidence de M. Lionel Perron, pour délibérer sur les vœux du récent congrès et proposer des mesures sociales pour Valleyfield.

Le président, M. Lionel Perron, a donné un résumé des activités du Congrès tenu en fin de semaine à Montréal et s'est déclaré optimiste pour les succès de sa Chambre à Valleyfield. Aussi les jeunes se sont-ils mis résolument à l'oeuvre en proposant pour la ville des mesures sociales qui auront certainement leur répercussion sur l'économie de la cité.

Un comité de classification, composé de MM. G. Meloche, E. Ostiguy et R. Besner, s'occupera maintenant à la classification de tous les jeunes dans les différentes branches du commerce et de l'industrie. Ce sera le dossier municipal de placement de toutes les énergies disponibles de la jeunesse de Valleyfield.

Les jeunes de Valleyfield devront donc se faire un devoir de faire parvenir leur nom au comité ci-dessus mentionné afin que les membres du comité étudient incessamment le cas d'un chacun.

C'est une belle initiative de la

(suite à la page 8)

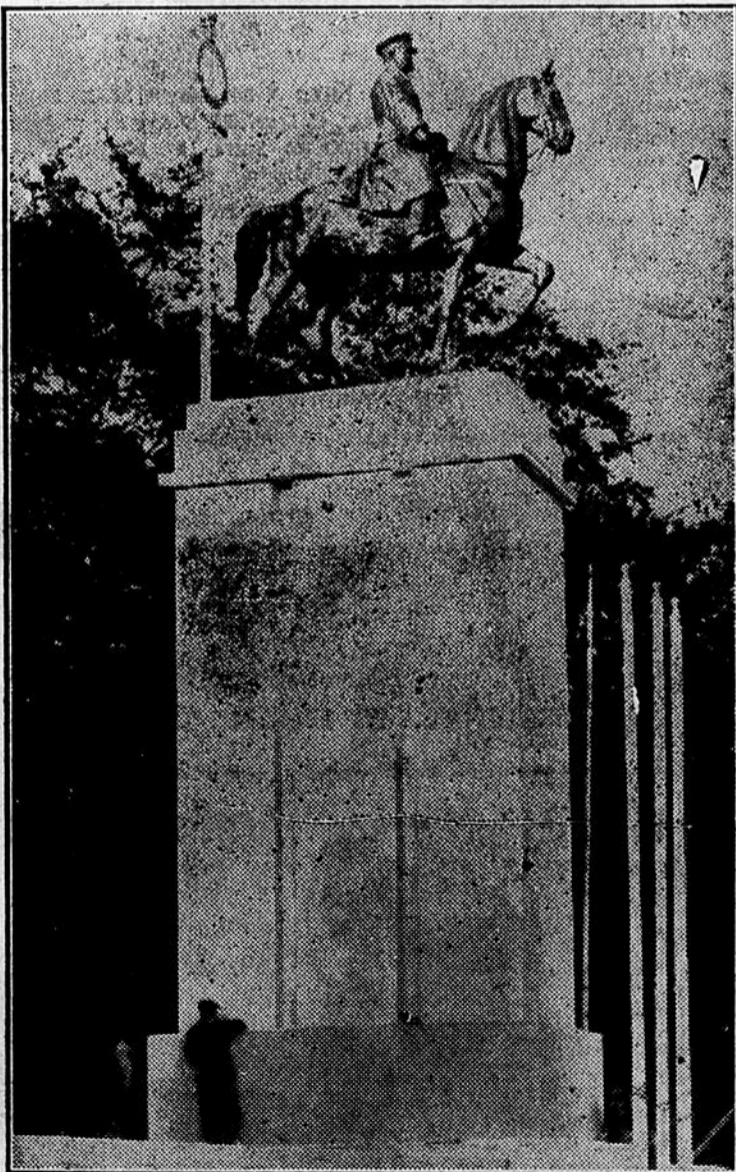
Destitution de M. J.-R. Lapointe

Nous apprenons à la dernière minute que M. J. Raymond Lapointe, Protonotaire conjoint du district judiciaire de Beauharnois, vient d'être destitué de ses fonctions, tant comme Protonotaire que comme greffier. Cette nouvelle nous parvient au moment d'aller sous presse.



Le Dr Thomas H. Hogg, ingénieur-en-chef de la Commission du pouvoir hydro-électrique de l'Ontario, en serait nommé président pour succéder à M. T. Stewart Lyon, démissionnaire. M. Hogg fut consulté à maintes reprises par le gouvernement fédéral sur différents projets hydro-électriques.

A LA GLOIRE DU GENERAL AMERICAIN



La France n'oublie pas ses alliés de la grande guerre. Un monument équestre du Général Pershing, commandant-en-chef des troupes américaines, fut dévoilé récemment sur la Côte de Picardie, en présence des officiers de l'armée française.

Tél. 201
ALICE BESNER
 g.m.e.
 19, Jacques Cartier

SAUVE & FRERE
 Assurances générales
 Bureau
 267, rue Victoria
 Tél. 378

D. Sauvé, M.P.P. René Sauvé,
 21, rue 57, rue
 Montcalm Victoria
 Tél. 599 Tél. 706
 Valleyfield, Qué.



UN DRAPEAU BIEN EN VUE
 Des peintres experts sont à retoucher le drapeau Union Jack sur le pont du navire S.S. "Durenda" amarré au quai Royal Albert avant son départ pour les Indes. Il doit passer par la Méditerranée, scène des récents actes de piraterie.

Incendie à Châteauguay

Mariage
 Samedi dernier, le 23 octobre, un incendie s'est déclaré dans une des maisons de M. Donat Duranceau, et habitée par M. L. Lecours. La maison a été complètement détruite mais les pompiers ont sauvé les maisons environnantes.
 Montréal, le mariage de Mlle Laurette Leduc de Châteauguay, fille de M. François Leduc de l'Ontario, et de Mme Leduc, décédée, à M. Hervé Curotte de Montréal, fils de M. Edouard Curotte et de Clarina Barrette, décédée. Les époux sont partis pour un voyage d'une semaine dans les Etats-Unis.

Naissance
 A M. et Mme Roméo Dupont née Jeanne Picard, une fille baptisée Marie-Jeanne, Armandine, Murielle. Porteuse, Mlle Madeleine Picard, tante de l'enfant. Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Baptiste Dupont, grands-parents de l'enfant.

Le poste d'incendie
 Vu la reconstruction du chemin Mercier, le conseil civil de Châteauguay a été forcé de reculer le poste d'incendie. Le contracteur est M. Maurice Laberge, et les travaux étaient sous la surveillance de M. Adrien Laberge.

25ème anniversaire
 Dimanche dernier, le 24 octobre, M. et Mme Alfred Reid fêtaient leurs 25ème anniversaire de mariage. Un grand nombre de parents et d'amis se sont réunis à la maison paternelle où il y eut danse et chant.

En vacances
 Les élèves du couvent de Châteauguay étaient en vacances à l'occasion de la fête de la Toussaint. Elles sont rentrées mardi soir, le 2 novembre.

En réponse à la lettre de M. Gaspard Major

Citoyens de Valleyfield:—
 N'ayant pas l'habitude de m'occuper de polémique dans les journaux et surtout de répondre aux lettres du fameux Gaspard Major, je fais exception pour une fois à propos de sa dernière lettre parue dans ce journal, attaquant un vieux citoyen honorable de mon quartier, en voulant le faire passer dans la même catégorie que lui-même.
 M. Faille, citoyen mis en cause, désire mettre devant le public les raisons qui l'ont fait retirer sa candidature lors de l'élection de 1934. Cette déclaration parle par elle-même et je laisse aux citoyens de Valleyfield le soin de juger si à maintes fois, j'ai traité Gaspard Major de menteur public, c'est qu'il méritait et qu'il mérite encore justement ce qualificatif.
 Citoyens de Valleyfield, vous en avez la preuve irréfutable par la déclaration assermentée de M. Joseph Faille, dont nous reproduisons le texte qui suit.

R. Miron.
 Valleyfield, Qué., 2 nov. 1937
 Je, soussigné, Joseph Faille, demeurant au No 173, Chemin Larocque, en la Cité de Salaberry de Valleyfield, étant dûment assermenté sur les Saints Evangiles devant le notaire soussigné, déclare et dis: J'ai été candidat à la charge d'é-

chevin pour le quartier Ste-Cécile de la Cité de Salaberry de Valleyfield, au mois de janvier 1934; J'ai fait le dépôt de cinquante dollars selon les exigences de la charte de notre municipalité; A l'assemblée publique qui a suivi la "nomination", j'ai parlé à la foule et j'ai annoncé que je me retirais de la lutte. J'ai donné comme raison que je voulais conserver la paix dans ma famille, et que mon épouse et mes enfants ne voulaient pour aucune considération que je me présente. Et ces raisons sont vraies et les seules qui ont motivé le retrait de ma candidature; Après l'assemblée, j'allai réclamer mon dépôt de cinquante dollars au bureau du Greffier. Ce dernier a refusé de me remettre mon argent parce qu'il était trop tard; la nomination ayant eu lieu. J'aurais dû me retirer avant deux heures de l'après-midi, heure légale fixée par la loi; Alors, j'allais consulter M. l'avocat Ludger Codebecq. Sur son avis, je fis des démarches auprès du Conseil pour me faire remettre mon dépôt; Le Conseil remit à M. Domina Crépin et à moi-même notre dépôt de cinquante dollars. M. Domina Crépin avait accepté la candidature dans le quartier Centre, et, lui aus-

si, s'était retiré après l'heure légale fixée par la charte; Je déclare solennellement qu'avant ou après la "nomination" directement ou indirectement, il ne fut jamais question entre M. Raoul Miron et moi de retirer ma candidature sur le remboursement de mon dépôt de cinquante dollars soit par M. Miron lui-même, soit par le Conseil, soit par toute autre personne, ou soit pour tout autre motif et dédommagement quelconque; Je déclare solennellement que j'ai agi avec la meilleure bonne foi, croyant que je pouvais retirer mon dépôt après l'assemblée du fait que je me retirais de la lutte et que j'étais pour le dire publiquement à l'assemblée;

A l'âge avancé où je suis arrivé, je sais que je ne peux en avoir pour bien longtemps encore avant de comparaître devant mon Createur et mon Juge. De plus, je connais toute la malice qu'il y a de prendre le nom de Dieu en vain; Pour ces raisons, je fais la présente déclaration sous serment au meilleur de ma connaissance et jugement, et la croyant consciencieusement vraie. Ainsi que Dieu me soit en aide.

Faite à Salaberry de Valleyfield, ce deuxième jour du mois de novembre dix-neuf cent trente-sept.
JOS. FAILLE
 Assermenté devant moi, à Valleyfield, le 2 novembre.
 J.-D.-S. Tremblay, Notaire.

KA-O-MA
 R 216
 INDICATIONS:
 La poudre KA-O-MA est indiquée comme un traitement efficace, rapide et durable dans les troubles d'estomac.
 Indigestion, Dyspepsie, Acidité, Gaz, brûlement d'estomac.
 Laboratoires Chimiques Canadiens GRANBY - QUE.

Soirée à Saint-Urbain

Samedi soir dernier, Mlle Madeleine Morand recevait un groupe d'amis au nombre desquels on mentionne Mlles J. Larichelière, L. Chaput, A. Gagnier, E. et M. Monique de Ste-Martine, A. Giroux, A. Thibert de Ste-Philomène, T. et C. Beaulieu, G. et S. Lazure, M. Vinet, L. Lazure, Y. et A. Lazure, L. Boyer, H. Desrochers, L. Lécuyer, A. Ste-Marie, R. Bourdeau, M. et F. Marcil, J. Lemoine, S. et L. Rhéaume, A. et G. Morand, J. et A. Marcil, R. Dagenais, R. Laberge, A. Bourget, S. Vincent, G. Faucher, etc., MM. R. et G. Thibert, R. et J.-M. Thibert, P. Beaulieu, L.-P. Vinet, C. Dubuc, P. Rose, G. Ste-Marie, G. Yelle, P. Mercier, B. et J.-P. Vinet, L. et F. Lemieux, R. et M. Jodoin, Y. et L. Lazure, F. et I. Lazure, J. Boyer, L. Dagenais, L. Paquette, P. Dubuc, F. Larichelière, R. Goyette, R. Bourdeau, C. Renaud, D. Vallée, F. Lazure, etc. Tous se séparèrent à une heure très avancée, conservant un agréable souvenir de leur soirée.

Va et vient
 Mlles Trépanier voyageaient du côté de St-Hyacinthe, dimanche dernier.
 Mlles J. Ste-Marie, M.-B. Sabourin, C. Doré, M. Trépanier passaient quelques jours à Montréal, ces jours-ci.

Mlle C. Barrette pour une huitaine à St-Michel, chez M. H. Barrette. Mlle Jeanne Lemoine de St-Michel, l'invitée de Mlles Rhéaume. Plusieurs de nos étudiants et étudiantes de la paroisse étaient dans leurs familles à l'occasion de la Toussaint.

CONSERVEZ VOTRE SANTE
AVEC LES NOUVEAUX REMEDES **BENOL**
 C'EST L'EXTRAIT DES MEILLEURES HERBES DE LA NATURE CONTRE VOS TROUBLES. DEMANDEZ ET EXIGEZ B-E-N-O-L.

<p>No 1 Une préparation d'herbes remarquablement efficace pour le traitement des TROUBLES D'ESTOMAC indigestion, mauvaise digestion, dyspepsie, acidité d'estomac, mauvaises conditions du foie, jaunisse, bile et maux de tête. \$1.00</p>	<p>No 2 Remède contre les TROUBLES URINAIRES Enfants ou adultes qui mouillent le lit. Rétention d'urine, Maladie de Vessie, Rhumatisme, Diabète, Maladie de Reins. \$1.00</p>	<p>No 3 TONIQUE pour le traitement des Personnes Pâles et Faibles. Aussi très recommandé contre manque d'appétit, impureté du sang, boutons, eczéma, débilité nerveuse, démangeaisons, névralgie, affections ordinaires de la peau, insomnie due à l'indigestion. \$1.00</p>	<p>No 4 Une préparation d'herbes remarquablement efficace contre les VERS ET TROUBLES D'INTESTINS Aussi très recommandé contre ver solitaire et les mauvaises conditions associées: constipation, douleurs d'intestins, nettoyage des intestins, diarrhée. \$1.00</p>	<p>No 5 Contre TOUX ET RHUMES Aussi très recommandé contre bronche, coqueluche, grippe, asthme, maux de gorge, catarrhe, troubles de poitrine, fièvre des foins, congestion perte de la voix. \$1.00</p>	<p>HUILE BENOL Douleurs rhumatismales contraction des muscles, pieds et jambes malades, membres, jointures raidies, entorses, maux d'oreilles, cloux, maux de dos, verrues, etc. 50c</p>	<p>ONGUENT BENOL Plaies, coupures, peau gercée, brûlures, piqûres, eczéma, orvasses, gales, boutons, inflammation, ou tout maux de la peau. 50c Vendu partout ou BENOL MEDICINE, Sherbrooke, Qué.</p>
--	--	--	--	---	--	---

LA GAZETTE DE VALLEYFIELD

Appelée à devenir l'hebdomadaire régional le plus important de la Province de Québec

Jeudi, le 4 novembre, 1937

Page 3

Les Chambres de Commerce en Congrès

Valleyfield était représenté par une délégation des jeunes et des aînés au cinquantenaire de la chambre mont-réalaise — Le congrès de 1938 à Hull et Québec — Voeux et résolutions

M. OSCAR DORAIS ELU DIRECTEUR

La ville de Valleyfield était largement représentée au Congrès des Chambres de Commerce tenu en fin présentement les aînés; MM. Lionel

Elu vice-président



M. AIME LAURION, élu Vice-Président pour le district de Montréal, de la Fédération de la Chambre de Commerce des Jeunes de la province de Québec, au congrès tenu à Montréal samedi et dimanche.

de semaine à Montréal. Les aînés ont assisté vendredi et samedi aux délibérations de la fédération des chambres de commerce de la Province dont le congrès s'est terminé par un grand banquet, samedi soir, à l'Hotel Windsor pour marquer le cinquantenaire de la chambre mont-réalaise.

Les jeunes ont ouvert leur congrès samedi après-midi pour se continuer jusqu'à dimanche soir. Ils furent les invités samedi soir de la chambre mont-réalaise au banquet du cinquantenaire.

MM. Joseph Lafleur, président de la Chambre de Commerce de Valleyfield, Gérard Bélanger, secrétaire et Joseph Lespérance, ex-président re-Perron, président de la Chambre de Commerce des Jeunes, Edgar Ostiguy, vice-président, Théodore Lespérance, secrétaire, Gaston Girard, trésorier, Médard Leduc, directeur, Emilien Leduc, directeur, Albert Leblanc, Jean Souly, et Aimé Laurion ont assisté aux délibérations de la fédération des Chambres des jeunes de la Province de Québec.

M. Oscar Dorais de Beauharnois a été élu directeur de la fédération des Chambres de Commerce de la province pour le district de Beauharnois.

(suite à la page 4)

Peu s'en fallut qu'un automobiliste prenne un bain

Lors d'un accident survenu vendredi soir dernier au pont de la rue Chaussée-Dufferin — La pluie et un asphalte miroitant aurait voilé l'entrée du pont

Un automobiliste de Montréal, M. A. Paquin, voyageur de la distillerie Melchers, a failli prendre un plongeon fatal, vendredi soir dernier, dans la baie St-François à l'entrée du pont de la rue Chaussée-Dufferin quand son automobile fila en droite direction pour s'arrêter sur les garde-fous du pont.

M. Paquin se dirigeait vers Montréal en suivant la rue Chaussée par une température des plus maussades.

PRÉSIDENT HONORAIRE



M. Frédéric Girard, vient d'être nommé président honoraire du comité général de la Société St-Jean-Baptiste. MM. les délégués Armand Larin et Daniel Lefebvre de Valleyfield; Domina Daoust et Zénon Brault de St-Louis-de-Gonzague, ont été choisis directeurs de ce même comité.

La pluie abondante et un asphalte miroitant aveugla profondément le conducteur de la voiture qui, au lieu de suivre le détour de l'entrée du pont, fila en droite ligne pour s'arrêter sur les garde-fous du pont.

La voiture Dodge qu'il conduisait fut considérablement endommagée tandis que M. Paquin subissait un choc assez violent pour plier son volant.

M. l'échevin Touchette, qui suivait immédiatement M. Paquin, fut le premier à se porter à son secours mais pour constater que M. Paquin n'avait subi aucune blessure grave.

Il est heureux que le garde-fou, ait arrêté et retenu la voiture car il est presque certain que M. Paquin aurait pris un bain forcé et un plongeon fatal.

Assemblée des Proprios, lundi

Tous les électeurs-propriétaires de la cité de Salaberry de Valleyfield sont cordialement invités d'assister à cette assemblée qui sera des plus importantes et intéressantes.

Il est de votre intérêt de prendre connaissance des activités de la Ligue des Propriétaires, et les propriétaires membres ou non sont priés de venir prendre connaissance de la discussion au sujet de la critique lancée par M. R. Miron contre la Ligue des Propriétaires concernant le "Contrat Collectif".

La Ligue des Propriétaires Inc.
P.-E. CHATEL,
secrétaire-trésorier.

L'histoire du coquelicot

L'histoire du coquelicot remonte à la plus haute antiquité. Nous voyons dans la Mythologie de la Chine ancienne que les sages de Cathay avaient remarqué cette petite fleur rouge à cause de son brillant éclat, mais surtout parce qu'on en tirait une drogue qui avait le don de plonger ceux qui en faisaient usage dans un profond sommeil où ils se voyaient transportés dans un pays magnifique et oubliaient ainsi entièrement les troubles de leur existence. A cause de cette propriété qu'avait cette fleur, ils en avaient fait l'emblème de l'oubli. Et à travers les âges, le coquelicot conserva toujours cette signification jusqu'au temps des guerres de l'Empire. C'est alors que, pour la première fois, un observateur remarqua le curieux phénomène qui faisait recouvrir les champs de bataille d'un vaste tapis écarlate. Ainsi Waterloo, Dettingen et d'autres encore, terrains aussi déserts qu'obscur avant que les batailles viennent inscrire leurs noms dans l'histoire, ne tardèrent pas à se couvrir d'une multitude de petites fleurs désormais connues sous le nom de "Coquelicots de Flandres," et qui recouvraient indistinctement amis et ennemis de leur manteau écarlate.

Durant la Grande Guerre, des milliers et des milliers de soldats ont eu l'opportunité d'observer ce singulier phénomène. Ils virent jaillir de terre où gisaient leurs camarades de guerre de grandes étendues de fleurs vermeilles se balançant sur leurs tiges, au milieu de la mitraille, du canon et de la fureur terrible de la guerre.

Un poète canadien, soldat lui-même, immortalisa ces petites fleurs rouges dans un poème: "In Flanders Fields."

La guerre terminée, ces hommes revinrent dans leur foyers, s'attendant, avec raison, de reprendre le cours normal de leur existence là où ils l'avaient laissé pour voler au service de leur pays. Malheureusement, pour la plupart, ce ne fut que désillusions; des milliers et des milliers de ces braves se virent refuser un emploi dans le pays même qu'ils avaient défendu au prix de souffrances indescriptibles.

Ainsi le coquelicot, fleur de l'oubli, lincol des braves, devint l'emblème du vétéran.

Les Jocistes s'organisent

Le propagandiste général de la Jeunesse Ouvrière Catholique, M. Armand Plante

Les membres de la Jeunesse Ouvrière Catholique de Valleyfield recevaient, mercredi dernier, la visite du propagandiste général de la J.O.C., M. Armand Plante de Montréal.

Un grand nombre de Jocistes de Valleyfield avaient répondu à l'appel de leur organisateur. Le mouvement jociste à Valleyfield est plutôt récent; il existe à peine depuis une année que déjà de nombreux jeunes ouvriers ont donné leur adhésion pour profiter des avantages de cette union vers l'orientation professionnelle.

(suite à la page 6)

M. Arthur Vinet réélu président de l'Harmonie

Les élections du nouveau bureau de direction de l'Harmonie de Valleyfield pour l'année 1938 ont eu lieu mercredi soir dernier

Les membres de l'Harmonie de Valleyfield ont choisi pour l'année 1938 les officiers de leur bureau de direction qui présidera à ses destinées au cours de la prochaine année.

M. Arthur Vinet fut réélu président à l'unanimité des membres qui ont reconnu les services rendus au corps musical de Valleyfield.

Voici le nouveau bureau de direction:

Président honoraire, Lt-Col. W.-G.-E. Aird; 1er vice-prés. honoraire, M. Adrien Cholette; 2e vice-président honoraire, M. Hector Meury; président actif, Arthur Vinet; vice-président, Napoléon Aubin; secrétaire, Dr Armand Clairmont; trésorier, F. Borduas; directeurs: Jos. Lafleur, A.-A. Cadieux, D. Gagné, D. Lefebvre, Lionel Beaudry, Dr Aimé Leduc, Eugène Dumouchel, Henri Latour, Liguori Poirier, Hervé Loiseau; aviseur légal, Me Albert Leblanc; aumônier, M. le curé J.-D. St-Aubin; directeur, signor Guiseppe Agostini; sous-directeur, Paul Dumouchel.

Réelu président



M. ARTHUR VINET, réélu président de l'Harmonie de Valleyfield lors des élections tenues mercredi dernier. Signor Agostini demeure le directeur musical de l'Harmonie.

M. Fabio Monet chez les Chevaliers de Colomb

La salle de réception du conseil local des Chevaliers de Colomb est convertie en un gymnase

Mercredi soir dernier, les chevaliers de Colomb du Conseil local recevaient le député du district, Me Fabio Monet, pour l'installation des nouveaux officiers élus pour le présent terme.

Un grand nombre de membres s'étaient rendus à cette occasion pour assister à cette cérémonie officielle. Cette assemblée et la cérémonie étaient sous la haute présidence de Monseigneur Nepveu, curé de la Cathédrale et Aumônier des Chevaliers de Colomb du Conseil de Valleyfield.

Le Grand Chevalier, le docteur O.-E. Caza a salué la présence du député du district et a remercié Monseigneur Nepveu d'avoir bien voulu accepté la présidence de cette séance de l'entrée officielle en fonctions des nouveaux officiers.

Monseigneur Nepveu a également

adressé la parole en demandant aux Chevaliers de toujours continuer leur beau travail d'action catholique.

LE GYMNASÉ

Lors de cette réunion, le Grand Chevalier docteur O.-E. Caza a annoncé l'ouverture officielle d'un gymnase qui remplacera la salle des réceptions dans l'immeuble des Chevaliers de Colomb.

Ce gymnase comprendra des jeux de balle au mur et il est probable qu'il sera complété, sous peu, par un badminton. D'autres gymnastiques seront également placés dans la salle de jeux.

NOMME CHEF-INTERNE



M. le docteur Lucien Perron, fils de M. et Mme Zotique Perron de Valleyfield, récemment nommé interne en chef de l'Hotel-Dieu de Montréal.

Récollecion des anciennes retraitantes

Dimanche prochain, le 7 novembre, aura lieu la récollecion mensuelle des membres de la Ligue des Anciennes Retraitantes au Couvent des Soeurs Dominicaines. Le programme de la journée sera très varié, bien que très intéressant. En philosophe averti, le Rév. Père Louis Marie Sylvain, O. P., sera le conférencier pour la circonstance. Il faudra donc que tous les membres y prennent part afin de garder encore plus fort le lien qui les unit par ces récollecion et aussi pour garder cette force d'action catholique, que chaque conférencière vient donner à tous les membres.

A cette occasion, on fera le tirage de la jolie frieuse en question.

Lorette Faubert,
secrétaire.

La Gazette de Valleyfield

Publiée à Huntingdon
tous les jeudis

Journal hebdomadaire de rédaction et d'information entièrement
dévoué aux intérêts de Valleyfield et du district.

AIME LAURION, Rédacteur-en-chef

Casier Postal 99

83, rue St-Jean Baptiste

Tél. 60

Jeudi, le 4 novembre, 1937

Sentences syndicales

1) Nos syndicats catholiques et nationaux répondent au besoin d'association qu'éprouve la classe ouvrière.

2) Nos syndicats nationaux gardent aux ouvriers une mentalité catholique et les préservent des idées subversives.

3) Le syndicalisme national-catholique est à la fois une force sociale et économique qui nous protégera contre la révolution.

4) Voici l'oeuvre la plus urgente: —Une vigoureuse campagne en faveur de nos syndicats catholiques et nationaux.

5) Les travailleurs veulent améliorer leur sort:—qu'ils fassent partie des syndicats catholiques et nationaux.

6) Le capital est fortement organisé; pourquoi le travail ne le serait-il pas par l'intermédiaire des Syndicats catholiques et nationaux?

7) C'est dans les Syndicats catholiques et nationaux que les ouvriers trouveront la meilleure garantie de justice et de protection.

8) Le véritable syndicalisme doit s'appuyer sur des principes de foi et de morale chrétienne.

9) L'Eglise veut que les ouvriers constituent des Syndicats Catholiques.

10) Le droit d'association est inhérent à la nature humaine; il doit s'appuyer sur la loi naturelle, la justice et la charité.

11) Les ouvriers catholiques doivent s'associer, de préférence, à des catholiques, pour la sauvegarde de la foi.

12) Pas d'associations ouvrières gouvernées par des chefs occultes et réglées par des mots d'ordre hostiles au nom chrétien.

13) Les Syndicats catholiques et nationaux allient l'exercice diligent de leur profession avec de solides principes religieux.

14) Le Syndicalisme catholique et national est un acheminement vers la plénitude du corporatisme chrétien.

Les Chambres de Commerce.

(Suite de la page 3)

Parmi les résolutions des Chambres de Commerce senior, mentionnons que:

La Fédération a émis le voeu que des démarches soient faites auprès du gouvernement canadien pour lui représenter la nécessité urgente de prendre des mesures efficaces pour administrer les chemins de fer canadiens aussi économiquement que possible, en vue non seulement d'éliminer les déficits qui grèvent lourdement le budget fédéral, mais aussi d'améliorer la situation financière de la compagnie privée dont le bon crédit est de la plus haute importance pour le Canada tout entier.

La Fédération fera pression auprès du gouvernement provincial afin de faire terminer le plus tôt possible la route entre Mont-Laurier et Val d'Or vu les grands avantages qu'il en résulterait pour les régions minières du nord-ouest de la province de Québec.

La Fédération se joindra aussi à la Chambre de commerce de Québec pour obtenir des gouvernements la classification des produits agricoles et l'uniformité de poids de ces produits. Elle s'adressera aussi au gouvernement provincial pour obtenir la réglementation du colportage et du camionnage dans la province afin de faire disparaître les abus qui menacent de ruiner le commerce des campagnes.

La Fédération se joindra à la Chambre de commerce de Val-d'Or pour demander au gouvernement provincial la construction de routes carrossables sur les ponts que construisent actuellement les chemins de fer nationaux sur les rivières Thompson et Kinojévis dans le canton de Joannes, au nord-ouest de la province de Québec.

La Fédération des Chambres de Commerce des Jeunes demande donc:

la formation par chacune des Chambres qui la constituent d'un comité qui aura pour mission de surveiller la mise en oeuvre de la loi d'aide à la jeunesse;

la fermeture des établissements financiers, industriels et commerciaux les jours de fête religieuse d'obligation et la rigoureuse observance de la loi du dimanche;

un octroi du gouvernement provincial à l'Ecole des sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal, de façon à ce que cette école puisse avoir de meilleurs locaux pour ses cours, qu'elle puisse augmenter le nombre de ceux-ci, s'organiser une bibliothèque suffisante;

le parachèvement immédiat de la route Mont - Laurier - Val d'Or - Rouyn;

la suppression des secours directs; la législation des loteries pour fins éducationnelles et de charité;

le contrôle de la solvabilité financière des conducteurs de voitures automobiles;

l'organisation de bibliothèques municipales;

l'amélioration du sort des employés de magasins et des "collets blancs" en général;

la construction de la route trans-Canada par la voie de la vallée de la Matapédia;

le port obligatoire d'une lumière par tout véhicule à traction animale;

l'orientation et la réadaptation professionnelles des jeunes;

l'interdiction de toute immigration intensive et massive dans les Cantons de l'Est;

La formation par chacune des Chambres de la Fédération d'un comité pour étudier l'ensemble des améliorations de voirie;

l'obligation pour tout corps public, notamment les unions ouvrières de se donner l'existence légale;

l'amélioration du sort du petit

LOCATAIRES!

Epargnants méthodiques!
propriétaires hypothéqués!

La Compagnie Mutuelle
D'immeubles Ltée.

Vous offre les moyens
d'obtenir un "CAPITAL"
remboursable "SANS INTERET"

Il n'en coûte par mois que
\$2.30 par \$1000.

Antonin Cailhier,
53, Avenue Grande-Ile
(Nouveau Salaberry)
Valleyfield

l'encouragement du gouvernement provincial à la fabrication du cidre; la restriction du pouvoir d'emprunt des municipalités; la suppression des machines go-be-sous, les slot machines, et la poursuite sans merci devant les tribunaux de ceux qui exploitent de ces appareils; le rattachement du service postal

de l'Abitibi à l'administration postale de la ville de Québec; l'amélioration de toutes les routes carrossables; l'examen obligatoire, par des inspecteurs du gouvernement, de tout véhicule-moteur ayant plus d'une année d'usage; la construction d'un chemin de fer Mont-Laurier-Amos.

Le développement minier au Canada

En dépit des rumeurs de guerre et du boycottage des marchés, le développement des mines et des huiles continu de marquer un progrès constant.

Les dernières nouvelles du Québec indiquent les meilleures perspectives des mines Sladen Malartic et East Malartic tandis que Powell Rouyn accuse un accroissement du meilleur augure.

Barber Larder prime dans le domaine minier du lac Larder de la province d'Ontario et les rapports sont très favorables. Omega, Kerr Addison et Martin Bird se développent de plus en plus. Oriole attend des développements des plus encourageants.

Kirkland Lake Gold connaît de meilleurs résultats à mesure que les travaux atteignent les profondeurs. Les autres producteurs de Kirkland Lake donnent les rapports d'une production-record.

Dans la région de Porcupine, Moneta et Pamour ont donné des rapports favorables dans leurs opérations.

Dans la région du lac Long, Hard-rock attend le moment de produire et les prospections faites permettent d'anticiper les meilleurs résultats.

Les premiers travaux de la Hutchinson Lake permettent d'attendre les meilleurs résultats.

La mine Albany River dans la région Patricia est très active après une période d'incertitude et de travaux lents. Crowshore, mine voisine, prouve les avancés des experts en se développant de plus en plus.

Les puits d'huile de Turner Valley situé dans l'Alberta accusent une progression constante. Les derniers succès de la production laissent entrevoir la possibilité de dividendes pour Royallite, Brown Oil, Davies Petroleum, Monarch, Foundation et Commonwealth. A cent milles de Turner Valley, à Taber, les puits de la compagnie Petroleum prévoient un succès dans leur production commerciale.

En Colombie, des mines d'or seront exploitées sur la côte ouest de l'île de Vancouver.

PETITES ANNONCES

TERRE A VENDRE

Située à deux milles au nord-est de Rockburn. Terre de 100 acres avec bonne maison et bâtisses extérieures. Frès de 40 acres cultivables. Un bon ruisseau sur la ferme. Quantité de bois et de cèdres. Verger de pommes. 40 tonnes de foin dans la grange. Pour plus d'informations écrire à M. Stanley Gowan, 116 Broadway, Saranac Lake, N.-Y.

TERRE A VENDRE—Belle ferme située à St-Louis de Gonzague. 50 arpents cultivables. Bonnes constructions. Située dans le rang du trente. Conditions faciles. S'adresser à Mme Alfred Montpetit, St-Louis de Gonzague, tél. 938 1-1.

TERRE A VENDRE—Belle terre située à St-Anicet. Grandeur 100 arpents avec bois. Bâtiments. Conditions faciles. S'adresser à Mme Alfred Montpetit, St-Louis

PROPRIETES A VENDRE

Belle propriété de deux logements à vendre. Très bon marché. Conditions faciles. Située dans Belterive. Autres propriétés d'un logement. S'adresser à P.-E. Chatel, 122, rue Du Marché, Valleyfield. Tél. 305.

Attention

M. P.-E. Chatel, agent d'assurances, avertit sa clientèle et ses amis, qu'il s'occupe de tous genres d'assurances, telles que assurance-vie, ou automobile, ou accident, ou immeubles, ou feu. N'importe quel risque peut être couvert. A vous de vous informer à M. P.-E. Chatel, 122, rue du Marché, tél. 305, Valleyfield.

Perdu—Un livre de commandes "Fuller Brush" avec couverture noire de caoutchouc, a été perdu à Valleyfield. Si quelqu'un l'a trouvé, prière de le remettre au propriétaire, M. A.-N. Roy, 281, rue

CARTES PROFESSIONNELLES

Roméo Brunet

Blocs de ciment—Silos construits en blocs—Tuyaux en ciment.
Gravier — Pierre Concassée
Sable de tout premier choix.
ORMSTOWN, QUE.

L.-C. Tassé

NOTAIRE
BEAUHARNOIS, P.Q.
Dépositaire des greffes de
Léonard et Normandin.

Docteur

AIME LEDUC,
VALLEYFIELD

Docteur Yvan Brassard

médecin-chirurgien
412, Blvd. du Havre,
Tél. 701,
VALLEYFIELD

J. M. LAFLEUR,

D.E.B.A.
ARCHITECTE
Tél. Bureau 88,
309, rue Victoria, Rés. 204,
VALLEYFIELD

Rodolphe Bédard

Bureau établi en 1908
EXPERT-COMPTABLE
licencié et agréé
(Chartered accountant)
Consultations pratiques en
matières Commerciales et Financières.
425, Avenue Viger,
MONTREAL

Saintonge - Lespérance

AVOCATS
M. Lespérance sera à l'Hotel
Gervais, à Beauharnois, tous
les mardis.
64, Ste-Sécle Valleyfield
Téléphone 500.

J.-G. Laurendeau, C.E.

Jean-Paul Cossette, L.L.L.
Laurendeau & Cossette
Avocats VALLEYFIELD
Au Château, à Huntingdon,
les 1er et 3e samedis de chaque
mois. Téléphone 43.

ARTHUR LEGAULT

Peinture et lettrage de
voitures, autos, camions, enseignes, etc.
46-50, rue Bissonnette,
VALLEYFIELD

Armand Longtin,

AVOCAT,
rue Dalhousie,
HUNTINGDON, QUE.

Arthur W. Sullivan

(Successeur de J.-H. Sullivan)
ARPENTEUR GEOMETRE
ET INGENIEUR CIVIL
Valleyfield, P.Q.
Téléphone 401, Casier 124

DR. LORENZO DE GRANDPRE

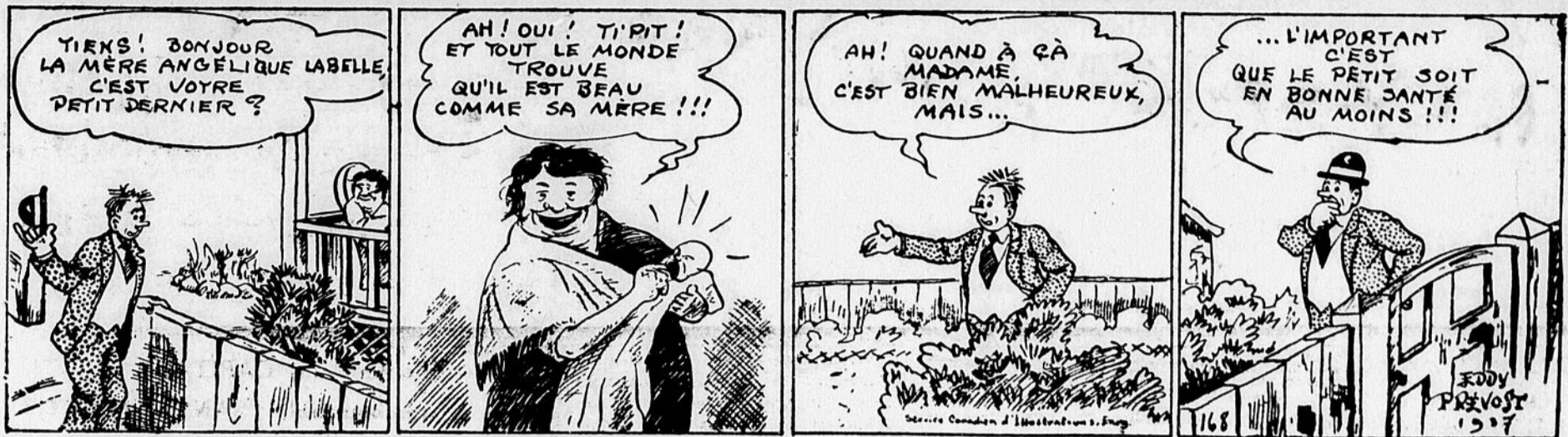
"Rayons Ultra-Violet"
Tél. 146, 23, Jacques-Cartier
VALLEYFIELD

Robert Besner,

NOTAIRE
Bureau: 64, rue Ste-Cécile.
Résidence: 62, rue Ste-Cécile,
Téléphone 38,
VALLEYFIELD

Un peu d'humour !!!

Ti-Pit le chetif



CARNET MONDAIN

Mlle Marie-Jeanne Bélanger a reçu à une partie de bridge, mercredi soir. Les prix ont été gagnés par mesdemoiselles: Freda Horgan, Thérèse Marchand, Noëlla Lafleur, Marguerite Ostiguy.

M. Lucien Lacroix et sa mère, madame Lacroix de Pittsfield, Mass., ont passé la fin de semaine à Valleyfield chez leurs parents et amis.

Mlles Bertrande Marchand et Marielle Laberge étaient à Montréal, en fin de semaine.

M. Albert Seed est parti mercredi pour un voyage d'étude à Brantford, Ont.

M. François Cloutier, Inspecteur régional des Ecoles, et Mme Cloutier sont de retour d'un voyage de quelques jours à Montréal.

Mlle Hermina Beaudoin de Montréal a passé la fin de semaine à Valleyfield, l'invitée de Mlle Cécile Charbonneau.

Mlle Gabrielle Lafleur de Montréal était l'invitée de ses cousines, Mlles Lafleur, pour la fête de la Toussaint.

Mlle Marcelle Legault est rentrée d'un court séjour à Montréal.

Mlle Marguerite Godbout recevait, mardi soir, les membres de son club de bridge.

M. et Mme Amable Lemieux ainsi que leurs enfants ont passé la fin de semaine à Saint-Ours.

M. et Mme Adélarde Sauvé de St-Etienne ont reçu, le soir de la Toussaint, à un souper de famille. Les invités étaient: M. et Mme Julien Brossoit, M. et Mme Eugène Brossoit, M. Léopold Brossoit, Mlle Cécile Pilon, M. et Mme Eucher Maher, M. Louis Sauvé, M. et Mme Zoïque Sauvé, M. Numa Brossoit, et Mme Yvonne Lamarre, Mlles Laurence Sauvé et Paula Gougeon, M. et Mme Ovide Sauvé, M. et Mme Peter Lynch, M. et Mme Rodolphe Desgroseillers, M. Henri Sauvé, Mlle Marie-Ange Sauvé, Mlle Mérisa Gougeon, M. René Sauvé.

M. et Mme Joseph Goyette, Mlles Yolande et Thérèse Goyette, M.

Réal Goyette étaient les invités de Madame Joseph Gagné de Montréal, dimanche.

Mlles Madeleine et Rita Beauvais de Montréal sont actuellement en visite chez le docteur et de Mme Armand Deguire.

M. et Mme Julien Brossoit passe la semaine à Montréal, chez leur fils, M. Numa Brossoit.

M. M. Horgan et son fils, M. G. Horgan étaient à Valleyfield, dans leur famille pour la fête de la Toussaint.

M. et Mme S. Labelle, M. et Mme A. Deschamps sont venus en visite chez des amis de Valleyfield, dimanche dernier.

M. et Mme Edmour Brault de Ste-Martine, M. et Mme Roch Pilon de Melocheville, M. et Mme Omer Lefebvre de St-Louis de Gonzague étaient les invités de M. et Mme Elie Pilon de St-Timothée, dimanche.

Mlle Laurette Dubuc de Montréal était en visite chez Mlles Johanna et Pauline Primeau ainsi que chez Mlles Hélène et Jeanne Vinet, ces jours derniers.

Mme Vve Jean-Baptiste Filiatrault, Mlles Marielle et Rita Filiatrault, M. et Mme Eugène Deschamps de Montréal passe la fin de semaine à Valleyfield, chez leurs parents.

Mlle Alice Brault est de retour d'un voyage de quelques jours à Montréal où elle était l'invitée de sa soeur, Mme Leclerc.

M. et Mme Albert Dumouchel, MM. Lucien et Louis Dumouchel de St-Anicet étaient en visite, tout récemment, chez M. et Mme Marcellin Hallé.

Mlle Georgette Marchand était de passage à Montréal, au cours de la semaine dernière.

M. et Mme Marcellin Hallé, Mlles Lucille et Olivette Hallé sont de retour d'un voyage à Montréal où ils ont visité leurs parents.

Mlles Antoinette et Emilienne Du-

rocher étaient de passage à Montréal, en fin de semaine.

M. et Mme Edouard Sauvé de Montréal et leurs enfants, étaient les invités de Mme Eustache Bergevin, dimanche.

Garde Vervais de l'Hôtel-Dieu de Valleyfield est de retour d'un voyage à Montréal.

Mlle Aline Lauzon a passé quelques jours à Montréal, l'invitée de Mlle Marcelle Monette.

Mlle Eva Lefebvre est venue dans sa famille, ces jours derniers.

M. et Mme Adélarde Goyette ont passé la fin de semaine à Valleyfield chez leurs parents.

Mlle Mariette Foisy, Professeur à l'Ecole Ménagère Provinciale était à Montréal, en fin de semaine.

Mlles Marguerite Godbout et Bertrande Marchand ont assisté, tout récemment à la séance de graduation de Garde Lilliane Potvin de l'Hopital Notre-Dame de Montréal.

Les amendements au règlement des taxes d'affaires

M. l'échevin A. Monette propose que la première lecture de l'amendement au règlement des taxes d'affaires soit faite.

Cet amendement se lit comme suit:

Règlement No 372

Il a été ordonné et statué et le Conseil de la Cité de Salaberry de Valleyfield ordonne et statue par la présent règlement de la manière suivante, à savoir:

ARTICLE I

Le règlement No 349 de la Cité de Salaberry de Valleyfield est amendé de la manière suivante:

1.—Remplaçant, dans la section V, l'article 3 par le suivant:

I.—Sur toute personne ne résidant pas dans la municipalité et sur toute corporation ou compagnie n'y ayant pas sa principale place d'affaires, exploitant un ou plusieurs magasins d'articles de fumeurs, de bonbons, d'objets d'utilité domestique, de viandes, d'épicerie, de merceries ou de modes diverses, en dehors de la municipalité, et exploitant un ou plusieurs de ces établissements dans la municipalité, une taxe de \$500.00 dollars pour chaque tel établissement dans la municipalité;

2.—En remplaçant dans la section 13 les 5 dernières lignes de ladite section à partir des mots "seront" (suite à la page 8)

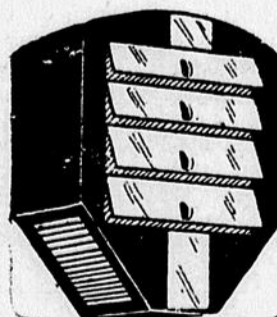
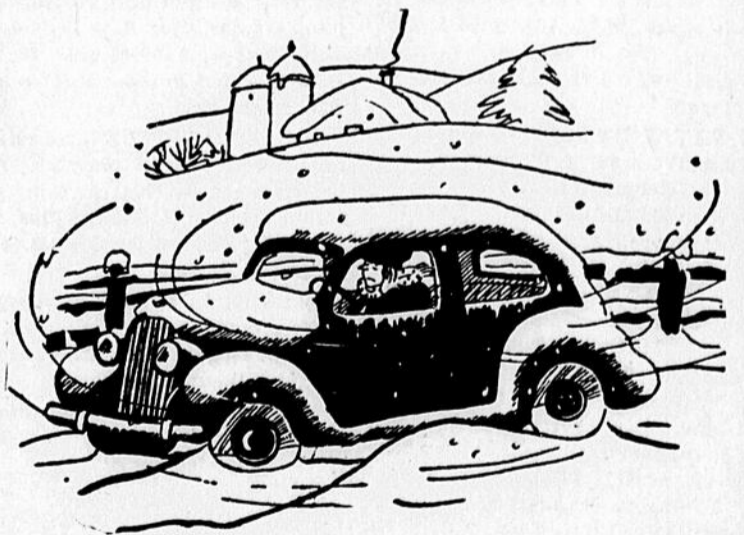
AUTOMOBILISTES!

Les temps froids sont venus

Equipez votre voiture pour l'hiver

C'est le temps d'en changer l'huile et la graisse

Faites examiner votre automobile avant l'hiver



- GM - Chaufferette et anti-givre
- GM - Couverture de radiateur
- GM - Chaines pour les routes glissantes
- Anti-congéant G.M. Qui ne s'évapore pas Motorco à base d'alcool.

Rendez-vous à notre garage aujourd'hui

Garage Z. Perron

24, rue du Marché Tél. 653 Valleyfield.

La fête du 14 novembre à la Garde Champlain

L'Etat-major de la Garde Champlain s'est réuni, ces jours derniers, sous la présidence du lieutenant-colonel Rufiangé.

Une revue générale des activités de la Garde sera faite le dimanche, 14 novembre, à 3h. p.m.

On profitera de la circonstance pour décorer les membres bienfaiteurs et les autres membres actifs qui sont dans les rangs de la Garde depuis cinq ans et plus.

Il y aura également un concours militaire et cérémonie d'initiation. Voici le programme de cette fête du 14 novembre.

- 1.—Salut militaire aux visiteurs.
- 2.—Inspection par les chefs et autres.

- 3.—Appel par M. Georges Poirier, président général de la Garde.
- 4.—Cérémonie d'initiation.
- 5.—Concours militaire par peloton.

- 6.—Milice générale.
- 7.—Concours éliminatoire pour tous les membres: mention honorable.

- 8.—Concours éliminatoire pour les membres actifs de cinq ans de service ou plus: décoration, médaille.
- 9.—Revue générale.
- 10.—La parole est aux invités.
- 11.—Salut au drapeau.

Chant: "O Canada!"

L'ETAT-MAJOR de la Garde Champlain Indépendante, Inc.



Impossible de nier les FAITS!

Les Magasins Dominion ont mis devant le public les faits se rapportant à leur service dans la province de Québec. Et ces faits sont probants. Parce qu'ils sont des faits, il est impossible de les démentir ou de les amoindrir. Les assauts de la critique se heurtent en vain contre eux!

Ainsi, par exemple, c'est un fait admis que les Magasins Dominion ont amélioré les conditions d'achat pour le public.

C'est un fait qu'ils ont mis à portée plus facile de la ménagère une variété beaucoup plus grande de produits plus frais.

C'est un fait qu'ils achètent de vastes quantités de produits des cultivateurs et fabricants locaux.

C'est un fait qu'ils sont d'excellents locataires et d'importants usagers des utilités et services publics.

Partout où ils sont établis dans la province, les Magasins Dominion ont servi les meilleurs intérêts des acheteurs en créant des méthodes supérieures pour la manutention et l'étalage des produits et en vendant à des prix beaucoup plus avantageux pour les nombreux consommateurs qui sont leurs clients fidèles et satisfaits.



DOMINION STORES LIMITED

Prix du marché

ANIMAUX VIVANTS

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi, le 1er novembre 1937 par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

PORCS. — Sélects, 190 à 230 lbs, \$8.50; prime, \$1; bacon, 180 à 230 lbs, \$8.50; bouchers, 160 à 240 lbs, \$8; légers, 120 à 160, \$6.50 à \$7.50; lourds, 240 à 270 lbs, \$8; extra lourd, 270 lbs et plus, \$7.50; truies, \$6 à \$7.

VEAUX DE LAIT. — Choix, \$9 à \$9.50; bon, \$8 à \$9; moyen, \$7.50 à \$8; commun, \$6 à \$7.

VEAUX DE CHAMP. — Bon, \$3.75 à \$4; moyen, \$3.50 à \$3.75; commun, \$3 à \$3.25.

AGNEAUX. — Choix, \$8; pesant, \$7; bélier, \$6; commun, \$6.

MOUTONS. — Bon, \$3 à \$3.50; commun, \$2 à \$2.25.

VACHES. — Choix, \$3.75 à \$4.25; bonne, \$3 à \$3.50; moyenne, \$2.50 à \$3; commune, \$2 à \$2.25; très commune, \$1.50 à \$1.75.

Taureaux. — Choix, \$3.75 à \$4.25; bon, \$3 à \$3.25; moyen, \$2.75 à \$3; commun, \$2.50 à \$2.75.

TAURES. — Choix, \$5 à \$5.50; bonne, \$4 à \$4.50; moyenne, \$3.50 à \$4; commune, \$2.25 à \$3.

BOUVILLONS. — Choix, \$7.50 à \$8; bon, \$5 à \$6; moyen, \$4.50 à \$5.50; commun, \$3.50 à \$4; com. et léger, \$3 à \$3.50.

PRIX DE REMISE

Coopérative fédérée de Québec, 130, rue St-Paul Est, Montréal
Semaine finissant le 30 octobre

POULETS VIVANTES. — A, 5 lbs et plus, \$19c; B, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 17c; C, 3 lbs jusqu'à 4 lbs, 14c; coqs, 11c.

POULETS A ROTIR, sélectionnés. — A, 5 lbs et plus, 20c; B, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 18c; C, 3 lbs jusqu'à 4 lbs, 16c.

OEUFS. — A, gros, 43c; A, moyens, 40c; A, poulettes, 31c; B, 30c; C, 23c.

VEAUX ABATTUS, engraisés au lait. — Bon, 13c; moyen, 11c; commun, 9c.

POULETS ABATTUS, engraisés au lait. — A, 6 lbs et plus, 30c; A, 5 lbs jusqu'à 6 lbs, 29c; A, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 27c; B, 6 lbs et plus, 27c; B, 5 lbs jusqu'à 6 lbs, 26c; B, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 25c.

POULETS ABATTUS, sélectionnés. — A, 6 lbs et plus, 28c; A, 5 lbs jusqu'à 6 lbs, 27c; A, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 26c; B, 6 lbs et plus, 26c; B, 5 lbs jusqu'à 6 lbs, 25c; B, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 24c.

POULES ABATTUES, sélectionnées. — A, 6 lbs et plus, 20c; A, 5 lbs jusqu'à 6 lbs, 19c; A, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 18c; B, 6 lbs et plus, 18c; B, 5 lbs jusqu'à 6 lbs, 17c; B, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 16c.

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Prix de remise pour la semaine finissant le 26 octobre 1937 inclusivement

BEURRE. — No. 1 pasteurisé, 28 3-8c; No 1 non pasteurisé, 27 7-8c; No 2, 27 3-8c.

FROMAGE. — Blanc: No 1, 12 7-8c; No. 2, 11 7-8c; Coloré: No 1, 13c; No 2, 12c.

Très important. — Aucune commission ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre et fromage.

PRIX DE REMISE

Coopérative Fédérée de Québec Québec

Semaine finissant le 30 octobre

OEUFS. — A, gros, 41c; A, moyens, 39c; A, poulettes, 34c; B, 26c; C, 21c.

VEAUX ABATTUS. — Bons, 14c; de champs, 7c.

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

PORCS ABATTUS. — A, bacon de choix, 135 à 160 lbs, 10% c. net, plus \$1 prime; B, bacon, 120 lbs à 10 lbs, 10% c. nt; boucher, 120 lbs à 160 lbs, 10% c. nt; lourd, 160 à 200 lbs., 10s; léger, 100 à 120 lbs, 9% c.

Les "Compagnons de la Scène"

On apprend de source autorisée que M. l'abbé Paul Grondin vient de prendre charge officiellement de la troupe les "Compagnons de la Scène". Un choix d'intermèdes est à l'étude. Un groupe de jeunes gens de Valleyfield se mettront à l'oeuvre sous peu et présenteront au public de cette ville un programme choisi, au début de janvier dans le sous-sol de la cathédrale.

Le Pont Moco

Le projet de la construction du pont Dufferin est déjà très en marche vers la voie de la réalisation. Aussi, a-t-on vu des ingénieurs, dont M. Martin, ingénieur au département des Travaux Publics, chercher des plans et tirer les lignes. Attendons avec patience les résultats de ces préliminaires.

Les Jocistes...

(Suite de la page 3)

M. Plante s'est appliqué lors de sa conférence à montrer le pourquoi de ce mouvement de jeunesse ouvrière à travers la province de Québec. L'on sait en effet que le plan jociste du chômage a été accepté par les enquêteurs de la commission Purvis, pour l'aide à la jeunesse.

Selon M. Plante, il faut encourager et activer le mouvement jociste non seulement dans les grands centres mais dans les petits centres comme Valleyfield. Il faut se recruter des membres et ensuite faire le travail de l'orientation de la jeunesse.

La section jociste du Sacré-Coeur fait actuellement un excellent travail. La section Cathédrale sera bientôt organisée.

Le mouvement de la J.O.C. à Valleyfield prend de l'ampleur et nul doute que les jeunes chômeurs profiteront du plan fédéral de l'aide à la jeunesse.

Concours de jeux au Collège de Beauharnois

Le 21 octobre, fête de St-Viateur, patron des religieux du collège de Beauharnois, les collégiens eurent grand congé et profitèrent de cette occasion pour faire un concours de jeu.

Tout d'abord, il y eut messe le matin, à laquelle presque tous les élèves prenaient part. Durant les dernières heures de l'avant-midi et toute l'après-midi, les élèves prirent part aux différents jeux organisés à cette occasion.

Nous reproduisons la liste des vainqueurs:

Tennis. — Philippe Lemay, Raymond Daoust, Robert Richard, Henri Savard.

Balle au mur. — Marcel Dagenais, Philippe Lemay; Marcel LeFebvre, Marcel Monnière.

Ballon captif. — Jean-Claude Léonard, René Fortier, Octave Palange.

Ballon tournant. — Eustache Boileau, Dominique Vinet, Jean-Guy Biyette.

Courses:

Vitesse. — Jean-Paul Rochon, Gorden Thompson, Bernard Lortie.

A reculons. — Jean-Paul Rochon, Roland Roy, Jean Boyer.

De longue haleine. — Jean-Paul Rochon, Gorden Thompson, Jean-Guy Biyette.

A trois jambes. — Jean-Paul Rochon, Jean-Paul Prigent, Bernard Denault, Fernand Bélanger, Jean-Guy Biyette, Roger Faubert.

Echasses. — Eustache Boileau,

Philippe Boyer, Jean-Guy Murphy. Aux chevaux. — Jean-Paul Rochon, Jean-Paul Prigent, Roland Roy, Jean-Maurice Comtois, Jean-Guy Biyette, Sydney Reid.

Addition. — Armand Huot, Marcel Fillion, Jean-Paul Laplante.

Sauts en hauteur. — Marcel Belazi, Philippe Boyer, Fernand Desfossés.

Balle-au-camp. — Jean-Paul Prigent, Jean-Paul Rochon, Philippe Lemay, Hubert DeLaplante, Armand Huot, Robert Richard, Jean-Claude Léonard, Jean-Chs Marchand, Roger Archambault.

Câble de guerre
Grands: Jean-J. Touchette, Roger Gendron, Réal Valley, Jean-Claude Léonard, Ludovic Julien, Léopold Huot, Jean-Paul Prigent, J.-Paul Rochon, Raymond Daoust, Maurice Thibault, Armand Huot.

Moyens: Guy Boulet, Jean Martineau, Bernard Denault, Germain Bougie, Fernand Bélanger, Jean Rivest, M. Vaillancourt, René Daoust, André Daoust.

Petits: William Labelle, Fernand Lalonde, Guy Payant, Hubert Leblond, Bernard Lortie, Bernard Fugère, Jean-Maurice Comtois, Jean Boyer, Gaétan Nadon.

4 mars... Eh bien! ce n'est pas ta fête!

— Non... mais il y a aujourd'hui vingt ans que j'ai fait faillite pour la première fois.

OÙ EST JOS ?



A PRENDRE UNE

Dow
BIÈRE
OLD STOCK



FONDÉE IL Y A 147 ANS

D151 F

M. Gaspard Major opposé à une lutte de parti

Dans une lettre adressée aux citoyens de Valleyfield, il s'opposerait à la candidature de M. Delpha Sauvé comme Maire de Valleyfield

M. Gaspard Major, politicien bien connu de Valleyfield et l'un des directeurs les plus violents de la ligue des propriétaires adresse aux citoyens de Valleyfield la lettre suivante:—

"La lutte à la mairie et à l'échevinage est donc commencée puisqu'une délégation composée de notables et d'échevins est allée demander à M. Delpha Sauvé de se présenter à la mairie.

"Assisterons-nous à une lutte de parti? Il serait à souhaiter que non car, avant tout, il faut que ceux qui seront appelés à l'administration de notre ville connaissent ses besoins réels, sans partisanerie politique.

"Ce qui importe, c'est un conseil composé des meilleures intelligences et sans intérêts personnels, toujours d'accord pour envisager tous les problèmes courants.

"Ils sont nombreux et pour n'en

mentionner que quelques uns, citons notre problème de l'électricité, notre système d'égouts, notre aqueduc, etc., qui peuvent nous coûter de \$300,000 à \$400,000.

"A vous, citoyens de Valleyfield, de bien choisir vos représentants; de ne pas vous laisser guider par les couleurs mais bien par les aptitudes de ceux-ci à remplir leurs charges. Il serait bien regrettable qu'une faction ou l'autre vienne en majorité dans le prochain conseil pour satisfaire des ambitions personnelles, politiques ou autres, pour essouvir leur haine contre qui que ce soit.

"Que ceux qui seront appelés soient imbus des meilleurs sentiments de paix, de coopération à base de justice envers tous les corps publics afin d'assurer à Valleyfield la prospérité qui rendra les citoyens heureux."

Gaspard Major



M. ROMEO GUILBAULT, de Drummondville, s'alignera de nouveau, cette saison, pour le club de hockey Valleyfield senior. Joueur de centre, âgé de 23 ans et pesant 172 livres, Guilbault sera un atout dans les couleurs locales.

ses fils Pierre et Paul de Montréal étaient de passage chez M. et Mme J.-Omer Michaud, en fin de semaine. Mlle Antoinette Michaud de St-Jérôme, aussi en fin de semaine chez ses parents.

M. Art. Beauchamp de Joliette passa la journée de lundi avec M. Paul Chaput.

M. et Mme Adrien Lacasse de Montréal ont passé quelques jours chez M. et Mme J.-A. Parent, la semaine dernière. Mlle Yvette Parent de Montréal, était aussi de passage dans sa famille.

COURS DE PERFECTIONNEMENT EN ANGLAIS - EN COMPTABILITE

Tous les lundis et mercredis soirs à 7.30 hrs.

PRIX POPULAIRES.

COLLEGE COMMERCIAL GIRARD, 12, rue Montcalm Valleyfield, P. Q. Téléphone 292.

Semaine nationale du fromage

A l'occasion de la semaine nationale du fromage qui se terminera le 6 novembre courant, l'Honorable M. Bona Dussault, ministre de l'Agriculture, a fait parvenir à la presse le message suivant:

"Nous invitons instamment toute la population de Québec à coopérer au succès de la Semaine Nationale du Fromage en accordant une plus grande faveur que jamais à cet excellent produit de chez nous, non seulement durant cette période de six jours, mais encore au cours de l'année entière.

"La chose en sera d'autant plus facile, croyons-nous, si l'on veut bien se pénétrer de l'esprit qui a présidé à l'organisation de cette semaine nationale, et surtout si l'on veut bien seulement penser à la riche valeur alimentaire du fromage de Québec.

"On a déploré, comme une anomalie, dans le passé, le fait que notre production de fromage dans la province était nécessairement limitée par la demande comparative-ment restreinte qu'on en faisait, cependant que nous produisons beaucoup plus de beurre que nous en consommons. La situation s'est améliorée depuis, mais il y a toujours moyen de mieux faire. Ce n'est certainement pas la qualité qui fait défaut dans le fromage canadien, et nos gens sont en mesure de mettre sur le marché des fromages capables de rivaliser avec ceux de n'importe quel autre pays. C'est dans le but de corriger cette situation et d'inciter notre population à faire une plus grande consommation de ce produit qu'a été instituée la semaine nationale du fromage.

La Ligue de quilles de la Cie Dion Ltée

L'ouverture eut lieu hier soir, au Valleyfield Bowling. — M. Albert Dion roule la première boule

Hier soir avait lieu au Valleyfield Bowling l'ouverture de la ligue de quilles de la Compagnie Dion Ltée. Le président de la compagnie, M. Albert Dion roula la première boule pour réussir à la seconde une "straight" et s'attirer les applaudissements de tous ses employés.

L'ouverture de la ligue a dénoté le bel esprit sportif des employés de la compagnie Dion. Le "Petit Mousse" a bien tenté la victoire mais elle lui a échappé sans qu'il puisse la rattraper. Mlle Debellefeuille a joué de belles joutes tandis que "Dad" l'homme miraculeux émerveillait la foule avec ses sous-marines à la japonaise.

M. Yvon Rho s'est classé bon premier avec une moyenne de 386.

LIGUE CIE DION Sous-Sol vs 1er Plancher Le 3 novembre 1937

SOUS-SOL—			
L. Guionnet ..	100	93	106 299
B. Debellefeuille.	83	60	66 209
R. Guionnet	96	85	76 257
T. Lalonde ...	54	64	39 157
E. Chasle	53	50	56 159
L. Grégoire ...	44	73	59 176
R. Beaupré ...	139	108	122 369
	569	533	544 1626

1er PLANCHER—			
C. Wesley	96	66	59 221
J. P. Leduc ...	96	118	109 323
E. Dulude	84	87	66 237
J. M. Poirier ...	73	107	90 270
M. Leboeuf ...	75	71	69 245
A. Plante	72	75	115 272
L. Leduc	117	123	110 350
	613	647	618 1918

CIE DION LTEE

2e Plancher vs 3e plancher Le 3 novembre 1937

2e PLANCHER			
S. Perusse	49	82	45 176
M. Léger	50	78	66 200
J. Langevin ..	64	70	54 188
M. Hébert	98	71	61 230
S. Duhaime ...	81	73	91 245
A. Dorais	69	84	99 252
Yvon Rho	129	122	135 386
	549	477	551 1677

3e PLANCHER—			
M. Filatrault .	84	73	90 247
M. Quenneville	46	49	47 142
P. Pagé	72	87	109 268
L. Lefebvre ...	50	40	38 128
A. Larche	55	72	56 183
E. Lalonde	102	87	99 288
Dummy	45	49	70 164
	454	457	509 1420

Huntingdon

Interruption du service électrique mardi soir

L'interruption du service électrique mardi soir et mercredi matin n'était pas due au grand vent mais bien à un accident d'automobile. Un voyageur de Commerce de Montréal frappa un poteau près de Georgetown et le brisa. L'automobile, un Buick 1937, appartenait à M. Hervé Lefebvre, de Montréal, président de la Sterling Service Limited.

La retraite

Les exercices de la retraite paroissiale, qui eut lieu en l'église St-Joseph de Huntingdon, se terminèrent dimanche après-midi lorsqu'une des plus grosses assistances remplissait l'église à capacité.

Les officiers de la Ligue du Sacré-Coeur étaient dans le sanctuaire et les ligueurs avaient pris place dans la grande allée. Ce fut une cérémonie très touchante et inspiratrice. Les prédicateurs firent l'éloge des paroissiens pour leur assistance aux nombreux exercices durant toute la semaine.

Assemblée du Conseil

A une assemblée régulière du conseil de la ville de Huntingdon tenue mardi soir au lieu ordinaire de ses assemblées, les échevins ont rejeté une demande pour l'ouverture d'une salle de billard dans la ville ainsi qu'une salle de quilles. Cette demande a été faite par M. Rodrigue Auclair.

Quatre équipes dans la nouvelle ligue

Quatre équipes ont été officiellement acceptées pour former le circuit de la nouvelle ligue de la vallée du Châteauguay. Ce sont: Ste-Martine, Ormstown et deux équipes de Huntingdon.

Vol au Cercle Social

Des individus ont pénétré dans la salle des Chevaliers de Colomb à Huntingdon, mercredi dernier et se sont emparés d'une petite somme d'argent qui se trouvait dans une table à jeu.

Mondanités

M. et Mme Eugène Brosseau et leur fille, Mme Eugène Lecompte et



À l'oeuvre comme d'habitude pour notre 120^e Anniversaire

Il y a cent vingt ans, nous n'étions que sept au service de la Banque—un caissier, un comptable, un premier et un deuxième payeurs, un préposé à l'escompte, un deuxième teneur de livres et un portier—c'était là tout le personnel. Aujourd'hui nous sommes plus de 6000, dans plus de 500 succursales, travaillant ensemble à donner un service bancaire moderne et expérimenté.

L'histoire de notre Banque est inséparablement unie à l'histoire de la nation ainsi qu'à chacune de ses étapes. Fondée en 1817, la Banque devint tout de suite un guide financier pour les pionniers du Canada. Au cours des années qui se sont écoulées depuis, années si remplies d'évé-

nements et de progrès pour le pays, notre Banque est restée puissante et agissante—en poursuivant une politique de sécurité à l'égard des déposants et en adaptant toujours ses services aux conditions modernes.

En temps de progrès comme de crise, au milieu des meilleures ou des pires conditions économiques; à travers paix et guerres, paniques et soulèvements politiques, les Canadiens ont appris à compter sur l'inébranlable sécurité et le concours financier de la Banque de Montréal. Plus ancienne que le Dominion lui-même, et pourtant non moins jeune que les entreprises les plus récentes, la Banque travaille comme d'habitude au jour de son 120^e anniversaire.

BANQUE DE MONTREAL

"une banque qui accueille bien les petits déposants"

Service de banque moderne et expérimenté . . . fruit de 120 années de fructueuses opérations

Succursale de Valleyfield: J.-A. LEMIEUX, Gérant
Succursale de Huntingdon: N.-W. SPARROW, Gérant

Le règlement des taxes . . .

(suite de la première page)
des rivaux des chemins de fer. L'opposition, en ce cas, est presque illégale, car les chemins de fer paient des taxes municipales et scolaires à toutes les paroisses ou cité qu'ils traversent, tandis que les autobus et les camions se servent des routes et font un commerce, alors qu'une taxe d'affaires seulement leur est imposée. Le nombre d'employés cependant n'est certainement pas comparables.

Il faudrait peut-être établir soit une taxe de vente ou de revenu qui pourrait aider la ville et alléger le poids des taxes aux propriétaires. On parle de taxes de paroisses! M. Miron expliqua le cas de familles possédant un capital différent et qui cependant paient le même montant de taxes.

M. Miron n'a donné que sa simple opinion, mais cependant il aimerait qu'un comité soit formé parmi les membres du conseil et d'autres hommes compétents. Ce comité devrait étudier la question et se mettre en relations avec la Commission nommée pour bien connaître le but fondé de ce nouvel organe et, de plus, qu'il n'ait pas peur de lui faire des suggestions. Tout cela serait pour le plus grand bien de la ville et surtout des propriétaires. ensuite au conseil qu'il a reçu la visite d'une pauvre dame qui n'avait

M. l'échevin Touchette explique plus aucun secours et qui était dans une indigence extrême. Cette dame ne sait plus où s'adresser pour demander du secours à cause de l'abolition des secours directs. M. Touchette demande où s'adresser pour cela! M. Touchette avec la sensibilité qu'on lui connaît, trouve que cela est tout à fait injuste de laisser ces pauvres à leur propre sort.

M. le maire Billette explique que le cas des secours est référé aux Sociétés St-Vincent-de-Paul qui sont actuellement les seules autorités compétentes dans l'affaire, et que de plus, le cas est aussi référé aux cures des paroisses. M. Daignault ajoute que dans le quartier Nord la Société St-Vincent-de-Paul s'organisera dès que le curé aura reçu des explications.

M. Leboeuf dit qu'un octroi fut versé vendredi dernier et que de plus on ne pouvait changer ainsi la résolution.

M. le maire Billette explique pourquoi jadis on avait retiré ce travail aux Sociétés St-Vincent-de-Paul. Autrefois, plus de 350 familles devaient être secourues, ce qui devenait un fardeau à la charité publique; actuellement, seulement 35 familles sont dans le besoin, c'est pourquoi on remet le travail à ces sociétés.

Cycliste blessé

M. Emile Daoust, rue du Marché, Valleyfield, a été frappé par l'automobile de M. Leboeuf de St-Louis-de-Gonzague, sur le pont de la rue Chaussée, mercredi midi, alors qu'il revenait en bicyclette de son ouvrage. Il fut projeté sur le pontage du pont et s'infligea des blessures à la tête et à l'oeil gauche. Il fut transporté à l'hôpital mais rien de grave ne fut constaté.

Les amendements...

(Suite de la page 5)

portés au double." par les mots "ex-céderont de 50% la taxe payée par les résidents.

3.—En retranchant dans la section 5 l'article 1er.

4.—En remplaçant dans la section 17, les mots "dans les trois mois précédant le premier mai" par les mots "dans les 3 mois précédant le 1er janvier" et les mots "premier mai suivant" par les mots "premier janvier suivant".

ARTICLE DEUXIEME

Le présent règlement entrera en vigueur après sa publication conformément aux dispositions de la loi et de la charte de la cité.

A la mémoire de Mme A. Demers

Il faut combler l'absence par le souvenir. Quel triste souvenir nous rappelle le 29 octobre où Dieu cueillait une personne chère à sa famille pour l'amener vers les splendeurs éternelles. Cette bonne mère restera toujours vivante au souvenir de son cher époux et de ses enfants éplorés, avec lesquels elle vécut profondément aimée.

Que nos prières montent ferventes pour celle dont le départ a fait verser bien des pleurs et que son exemple nous aide dans l'accomplissement des devoirs divers qu'elle-même, toute sa vie, sut remplir sans défaillance.

Une amie de la famille.

LES VETERANS . . .

(suite de la première page)
Chaussée, St-Laurent, Victoria et Hôtel de Ville. Le défilé se composera d'abord du char de police; le corps de police; le char des Vétérans et couronne; le corps des Vétérans; le char du Maire et du Député; L'Harmonie de Valleyfield; les Zouaves; les Boys Scouts; les Girls Guides; la Garde-Champlain; la Fanfare de Valleyfield; les membres du Conseil; les voitures publiques.

Un comité . . .

(suite de la première page)
Chambre des Jeunes qui mérite d'être souligné, surtout dans ces temps de misère où tous doivent jouer durement du coude pour se créer une position sociale.

Il a été décidé que la Chambre de Commerce des Jeunes de Valleyfield recevra tous les trois mois un conférencier de marque de l'extérieur à un diner-causerie auquel le grand public sera invité. Dans l'intervalle, la Chambre entendra les propositions des jeunes de Valleyfield.

Un comité devra étudier les voeux émis par le Congrès afin d'adopter les mesures adéquates aux besoins de Valleyfield.

Le principe des chemins d'hiver fut accepté à la condition que la ville se charge elle-même de l'entretien.

La Chambre des Jeunes approuve également la demande de \$1,000 faite par l'organisation du hockey à la ville.

Il a été résolu que les poubelles devraient être placées dans un endroit plus retiré sur la rue Victoria et sur les artères principales de la cité.

Des démarches ont déjà été faites pour amener à Valleyfield une nouvelle industrie du textile, la Worsted Yarn Stinning.

La prochaine assemblée des jeunes aura lieu le 2 décembre.

Etat civil

A Valleyfield, le 28 octobre, un fils baptisé Roger-René, Simon, enfant de M. et Mme Aldor Daoust (Agathe Brossoit). Parrain et marraine, M. René Ethier et Mlle Bertha Brossoit, oncle et tante de l'enfant.

A Valleyfield, le 29 octobre, une fille baptisée Marie-Anne, Gisèle, Martine, enfant de M. et Mme Lucien Quevillon (Martine Myre). Parrain et marraine, M. Josaphat Quevillon et Mlle Marie-Anne Quevillon, oncle et tante de l'enfant.

A Valleyfield, le 31 octobre, un fils baptisé, Joseph, Paul, Yvon, enfant de M. et Mme Emile Leduc (Roseamande Girard). Parrain et marraine, M. et Mme Paul Leduc (Lucie Boutin), oncle et tante de l'enfant.

A Valleyfield, le 31 octobre, une fille baptisée Marie-Alexina, Huguette, enfant de M. et Mme Ovide Ethier (née Delphine Beaudoin). Parrain et marraine, M. Napoléon Beaudoin et Mlle Alexine Dubé, oncle et tante de l'enfant.

A M. et Mme Amable Vaillancourt (Germaine Lecompte), une fille baptisée sous les noms de Marie-Reine. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Gauthier, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Alice Vaillancourt, soeur de l'enfant.

A M. et Mme Horace Gagnon de Manchester, N.H., un fils baptisé sous les noms de Joseph, Roger. Mme Horace Gagnon (Claire Bernard), est la fille de M. et Mme Arthur Bernard de Valleyfield.

A Valleyfield, le 31 octobre, un fils baptisé Joseph-Jacques Gilles, enfant de M. et Mme Edouard Brunet de St-Timothée (née Juliette Tremblay). Parrain et marraine M. et Mme Adélarde Tremblay (Della Lalonde) grands-parents de l'enfant.

A Valleyfield le 31 octobre, une fille baptisée Marie-Irène-Cécile, enfant de M. et Mme Conrad Vaillancourt (Germaine Lecompte). Parrain et marraine, M. et Mme Louis Gauthier (Marie-Louise Vaillancourt), oncle et tante de l'enfant.

A Valleyfield, le 3 novembre, un fils baptisé Joseph-Oscar-Raymond, enfant de M. et Mme René Turgeon (née Irène Rochon). Parrain et marraine, M. Osias Raymond et Gilberte Denis, oncle et tante de l'enfant.

A Valleyfield, le 2 novembre, est décédée Mme Moïse Leboeuf, née Ledewiska Sauvée, à l'âge de 77 ans.

Une Laveuse Parfaite BEATTY

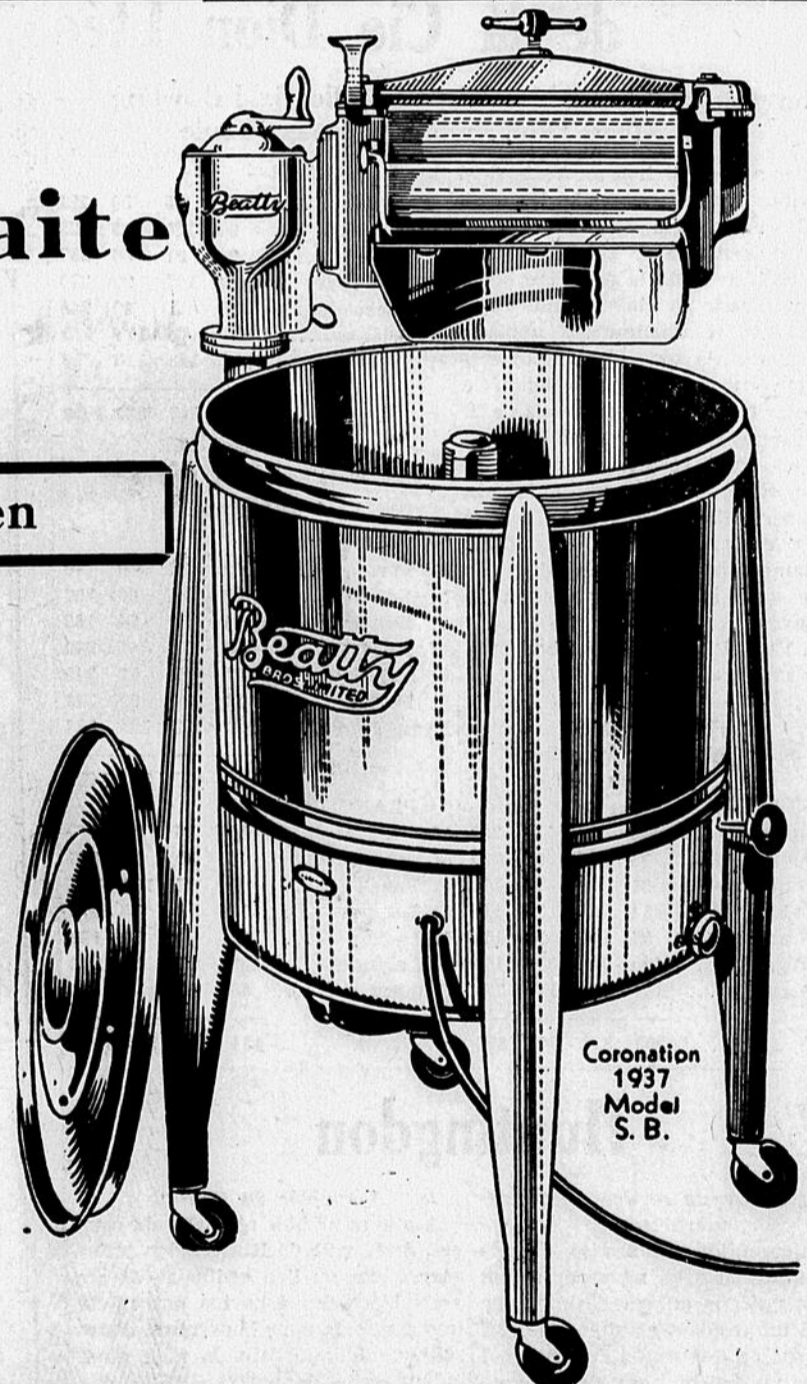
Produit 100% Canadien

Essoreuse réputée

Cuve avec rebord

Moteur 1-4 C.V.

Choix de nuance et de modèle



La seule laveuse électrique fabriquée au Canada
offrant le système à palettes giratoires qui lave
en 3 minutes toute une cuve de linge

Forte allocation pour votre votre laveuse actuelle

Beatty Bros. Limited
40, rue St-Laurent Tel. 736

Venez visiter notre magasin

BEAUHARNOIS

Congrès de la Chambre de Commerce

M. Oscar Dorais a été élu directeur de la Fédération des Chambres de Commerce de la Province de Québec

Au Congrès de la Fédération de la Chambre de Commerce de Québec, M. Oscar Dorais a été élu directeur de la fédération. Dr E. Patenaude était membre du comité des nominations et M. W. Dorais, membre du comité des finances.

M. Albert Murphy, représentant de la Métropolitaine, a aussi assisté aux délibérations du congrès ainsi que M. Bernard Côté.

Mlles Jeannine Gariépy, Marie-Marthe Duquette, Marguerite Martel, du couvent de Châteauguay, en fin de semaine dans leurs familles, à Beauharnois.

Mlle Suzanne Daigneault du couvent de Huntingdon, dans sa famille.

Maurice Thibert, du collège de Longueuil, passa son congé du mois chez ses parents.

Mlles Fernande Dorais, Des Neiges Maher, du couvent de Lachine,

en fin de semaine chez leurs parents.

MM. Maurice Lauzon, Lionel Laurent, Fernand Corriveau, Georges-Henri Cartier, Jules, François et Paul-Emile Laurin, Girard Deschamps du Séminaire de Valleyfield, en congé du mois dans leurs familles.

M. René Mercier était de passage à Montréal lundi dernier.

Mme Antoine Sambeau, en promenade à Châteauguay, lundi dernier.

Mlle Emilienne Allard, en fin de semaine à Montréal, chez des parents.

La paroisse de St-Clément de Beauharnois a fêté avec solennité la fête du Christ-Roi. Après l'office du matin, le St-Sacrement fut exposé jusqu'à 4 heures de l'après-midi. Une foule énorme venait faire des visites durant la journée en l'honneur de cette belle fête.

Avis du chef de police

Le public de la ville de Beauharnois est prié de prendre note qu'en vertu d'un règlement municipal le couvre-feu sonnera chaque soir à 7h. 30 du 1er novembre jusqu'au 1er mai suivant. Je demanderai aux parents de continuer comme par le passé à coopérer avec les autorités de cette ville en vue de bien faire respecter ce règlement.

Par ordre,
DELVIDA POIRIER,
chef de police.

Naissance

A. M. et Mme Wilbrod Rochon, née Marie-Jeanne Gaudreau, une fille baptisée Marie Emilienne, Yvette. Parrain, Ovila Rochon; marraine, Mlle Emilienne Grenier. Porteuse, Mlle Aline Gaudreau, tante de l'enfant.

M. et Mme Alfred Malenfant et M. et Mme Lionel Gendron sont de retour d'un voyage à Rimouski

— Continue à travailler et je te donnerai une pièce de dix sous, comme jeudi dernier.

— Jeudi dernier, c'était une pièce fausse.

Décès de Mlle Cécile Soucy

La défunte n'était âgée que de vingt-cinq ans—Ses funérailles eurent lieu en l'église de St-Jean-Chrysostôme

Le 24 octobre, à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, est décédée Mlle Cécile Soucy, fille bien-aimée de Mme H. Soucy, de St-Chrysostôme, et soeur de Mlle Anita Soucy, reine des Sports de Valleyfield, après une courte maladie.

La défunte n'avait que 25 ans, c'est-à-dire qu'elle entrevoyait la vie bien souriante, mais le Très-Haut la voulait près de Lui. Son âme, vierge de tout contact impur, est allée en avant, préparer notre place. Elle est partie, mais elle restera bien vivante dans notre souvenir.

Le service funèbre fut chanté par l'abbé L. Béland, en l'église de St-Chrysostôme. La levée du corps fut faite par ce dernier. Les porteurs étaient MM. Alcide Soucy d'Ormstown, Eucher Bourcier et Florian Crête de Howick, Euclide Couillard, Ernest Bourdeau, Aldéo Huot de cette paroisse. La quête fut faite par MM. Aldéo Huot et Eucher Bourcier.

Assistaient aux funérailles, sa mère, sa soeur, et un grand nombre de parents et d'amis qui avaient tenu à venir rendre un dernier hommage à la chère disparue.

Offrandes de fleurs: M. E. Staub, gérant de la Valleyfield Silk Mills, et Mme Staub, Deux amis, les employés de la Valleyfield Silk Mills, Mlle Anita Soucy.

Offrandes de messes: Les employés de la Valleyfield Silk Mills, Mlle Ernestine Laplante de Montréal, famille Chas-A. Guénette de Kapuskasing, Ont., M. Alcide Soucy, et Mme Alfred Soucy d'Orms-

town, M. Sarto Bariteau de St-Chrysostôme, MM. Albert Dion, Lucien Leduc, famille Arthur Guérin, MM. et Mmes Albert Daigneault, Fédora Chatel, Frank Riley, M. Arthur Marcell, tous de Valleyfield.

Télégramme: Mlle A. Théorêt de Valleyfield.

Bouquets spirituels: Famille Adolphe Bourcier, Mlle Violette-Em. Laberge et ses élèves de St-Chrysostôme, famille Chas.-A. Guénette de Kapuskasing, Ont., Mlle Jeannette Rivest de Valleyfield.

Sympathies: Mlle Ernestine Laplante de Montréal, M. et Mme Alfred Soucy, M. Alcide Soucy, Mme André Soucy, de Ormstown, famille Josaphat Bergevin, Mlles Marie-Ange et Jeanne d'Arc Bergevin de St-Louis de Gonzague, Mme Claire Machabée, Mlles Violette et Simone Laberge, inst., M. Sarto Bariteau, Mlle Ida Shnob de St-Chrysostôme, famille Wilfrid Hainault, Mlles Hélène Dandurand, Antoinette Bonhomme, famille Arthur Guérin, MM. et Mmes Albert Daigneault, Fédora Chatel, M. Albert Dion, famille D. Thibault, Mlles Eliane Marleau, Mary Ouimet, Eva Brady, Simone et Juliette Daoust, Blanche Miron, famille Ferdinand Marcell, MM. Paul Bourdon, et Henri Leduc, MM. et Mmes Frank Riley, Antonio Asselin et leur fils Jean-Guy, MM. Arthur Marcell, Lucien Leduc, Mlles Nora et Marcelle Taillefer, Yvette Lefebvre, tous de Valleyfield.

Nous offrons à la famille Soucy nos plus sincères sympathies.

Les quilles

LIGUE GROSSES QUILLES

Coca-Cola vs Chateau

Le 26 octobre 1937

A. Fournier ...	167	138	168	473
P. Hallé	161	177	183	521
A. Branchaud ..	139	109	149	397
S. Martin	192	177	171	540

659 601 671 1931

CHATEAU—

L. Robineault ..	154	159	173	486
J. Jourdain ..	194	161	169	524
L. Hallé	145	124	159	426
L. McSween ...	168	171	133	472

661 615 632 1908

Pharm. Dr Delorme 4 vs Excelsior 10

Le 26 octobre 1937

PHARM. DR DELORME—

O. Leduc	170	187	177	534
E. Blais	139	122	139	400
E. Delorme ...	145	169	122	436
G. Rochon	153	103	160	416
R. Loïsele	185	185	370	

732 766 783 2281

EXCELSIOR—

R. Léveillé	120	155	142	417
R. Cuerrier ...	168	171	114	453
R. Longtin	121	96	116	333
E. Gendron ...	133	164	194	491
R. Bériault ...	162	135	163	460

704 721 729 2154

LIGUE MIXTE

Shell 4 vs Woolworth 0

Le 28 octobre 1937

SHELL—

B. Leduc	76	77	74	227
L. Grace	135	108	222	465
Y. Sunstrum ..	84	63	66	213
R. Morin	114	93	97	304
M. Lemieux ...	91	82	90	263
F. Jazsar	99	141	153	393

599 564 702 1865

Arrangez votre maison au moyen d'un PRET pour l'A. des M.

Quoi que vous projetiez pour remettre à neuf votre propriété, consultez notre gérant local au sujet des prêts d'Amélioration aux Maisons. Demandez un exemplaire de notre dépliant sur les prêts de modernisation.

BANQUE DE MONTREAL
FONDÉE EN 1817

"une banque qui accueille bien les petits déposants"

WOOLWORTH—

Haineault	66	88	66	220
Bélangier	79	77	81	257
Marchand	67	40	60	167
Dorais	85	79	78	242
Nicholson	106	77	84	277
Nicholson	78	75	70	223

481 436 449 1366

LIGUE MIXTE

Le 28 octobre 1937

BANQUE—

D. Sunstrum ..	90	66	93	249
J. Beel	175	128	129	432
G. Linton	73	70	79	222
G. Tessier	139	106	72	317
M. Vachon ...	89	77	83	249
S. Montpetit ..	90	61	108	259

656 508 564 1728

SPORT—

A. Huneau	81	60	61	202
A. Legris	117	67	95	279
Z. Perron	80	78	67	225
A. Perron	70	58	62	190
R. Lefebvre ...	84	86	100	270
E. Prigent	99	86	82	267

531 435 467 1433

DION—

Mlle Leduc ...	55	66	101	222
Mlle Richer ...	65	64	57	186
Mlle Beauchamp	53	49	97	199
Mme Gendron ..	68	64	72	204
Mlle Wesley ..	73	67	73	213

314 310 400 1024

LIGUE 10 QUILLES

United, 4 vs Dion 0

Le 25 octobre 1937

UNITED—

I. Sunstrum ..	57	72	73	202
G. Tessier	108	119	143	370
D. Sunstrum ..	84	97	92	273
G. Linton	72	74	64	210
M. Lemieux ...	88	96	103	287

409 458 475 1342

LE SALON DES ARTS CANADIENS

Nous rappelons à l'attention du public que LE SALON DES ARTS CANADIENS est situé au numéro 46A, rue Ste-Cécile et non pas au numéro 16a de la même rue. Prière d'apporter une attention particulière à cette correction.

N'ALLEZ PAS VOUS LAISSER PRENDRE PAR L'HIVER!

Effectuez maintenant ces réparations dont le besoin se fait sentir!

PRENEZ DÈS AUJOURD'HUI LES MOYENS POUR AVOIR CETTE NOUVELLE

CHAMBRE DE BAIN

CUISINE

TOITURE

FOURNAISE

6 mois à 5 ans pour défrayer le coût des réparations effectuées sous le régime du PLAN D'AMÉLIORATIONS AUX HABITATIONS

N'allez pas entreprendre un nouvel hiver avec un système de chauffage défectueux, une toiture endommagée, des murs qui ne vous protègent pas suffisamment. Rendez votre maison plus confortable. Suivez l'exemple de tant d'autres, et cela, sans trop grever votre budget. Bénéficiez des effets magiques du Plan d'améliorations aux habitations, et en même temps, mettez des gens au travail.

Tout entrepreneur ou architecte, toute maison de matériaux de construction, peut vous aider à obtenir un emprunt sous le régime du Plan d'améliorations, ou vous pouvez vous adresser à votre banque.

COMMISSION NATIONALE DE PLACEMENT

SOUS LA JURIDICTION DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

(Le coût de cette série d'annonces émises par la Commission nationale de placement a été entièrement défrayé grâce à la générosité de maisons d'affaires et de particuliers qui ont ainsi contribué à "l'apport coopératif national" qu'avait en vue le Gouvernement fédéral lorsqu'il adopta la Loi sur la Commission nationale de placement).

COMITE LOCAL: Président, M. Léopold Laplante; J.-Gérard Bélangier, P. Billette, maire; Jos. Lafleur, Louis VI Major, René Trépanier.

Vous pourrez obtenir tous les renseignements voulus touchant le Plan d'améliorations aux habitations en vous adressant à votre Comité local, au Président du Comité provincial, à votre banque ou enfin, à la Commission nationale de placement, à Ottawa.

POUR VOUS MADAME

Fleurs Séchées

Fleur fanée en un jour, toi qui me parles d'elle,
Un instant, laisse-moi de ma lèvre, éperdu,
T'effleurer doucement, comme un frôlement d'aile!
Souvenir embaumé que je croyais perdu,

Dans la paix du missel où tu dormais, j'ai dû
Troubler le songe frêle où to blanche dentelle,
Ainsi qu'au bleu matin de la saison nouvelle,
Respirait le printemps sur la terre épandu...

Maintenant que j'ai mis un baiser sur ta tige,
Retourne aux vieux feuilletés jaunés, pâle vestige
D'un amour incompris, déjà loin, mais si pur...

Et reprends ton sommeil de rêve que j'envie
Pour oublier toujours les choses de la vie,
Et l'orgueil douloureux de ses beaux yeux d'azur!

Albert LOZEAU.

Coup d'oeil indiscret sur la mode nouvelle

Voici les derniers "tuyaux" sur la mode de cet hiver. Ouh, déjà, on aperçoit les premières créations des grands couturiers. Elles rendent la femme plus femme: de jolies courbes, de la douceur, des surprises. Parlons d'abord de la taille. Où est-elle? On ne peut répondre d'une manière précise qu'elle est plus haute ou plus basse. La taille n'est pas dessinée par la ligne exacte d'une ceinture; elle est sculptée par un creux joliment marqué entre l'arrondi du buste et l'arrondi des hanches. Il faut être une femme bien faite. Ça donne un petit air 1900 à certains modèles, et comme très souvent le buste est drapé de fronces horizontales, ça donne un petit air 1880 touchant et romantique. Sur d'autres modèles, la taille est indiquée par une bande serrée qui rappelle un corselet.

Une mode à surprises! De face la robe est mate, en drap par exemple, de dos elle est brillante, en satin, ou bien le côté gauche, vert ignore ce que fait le côté droit, rouge. C'est ce que les spécialistes appellent des effets mi-partis. Il y en a des quantités.

Les détails de garnitures sont importants, amusants, somptueux: broderies, applications, découpes, lisérés. Le soir, des paillettes, des arabesques. Beaucoup d'enroulements, de spirales et d'asymétrie. Des fleurs! c'est inattendu pour l'hiver.

Et puis, la fourrure. Ah! nous n'aurons pas froid cet hiver. Har-

des de renards et troupeaux d'astrakans.

En somme, jusqu'à quatre heures de l'après-midi, des vêtements de sport classiques avec de la couleur: prune, bordeaux, vert, bleu-vert, brun... Ensuite, de la mode habillée, sur une base noire, un tas de nuances délicieuses.

Les tailleurs ont des jaquettes ajustées ou des vestes droites.

Le soir des robes amples, d'autres drapées, d'autres encore longues, étroites et fendues, souvenir du bal Directoire. Il y en a aussi de courtes ou raccourcies devant!

Et les chapeaux? Ils sont amusants et partent en hauteur, comme les jets d'eau de l'Exposition.

CLAIRE.

(La Revue Marie-Claire).

MORT TRAGIQUE



Mlle Arvila Kinalea, jeune beauté Hawaïenne, qui fut trouvée morte après une réception donnée à Honolulu. Le prince Kawanaka, descendant de l'aristocratie hawaïenne, fut arrêté à la suite de cette tragédie.

La dernière fois

— Garçon, je vous certifie que si demain, je suis aussi mal servi, c'est aujourd'hui la dernière fois que je viens manger ici!

La fourrure est le clou de l'élégance féminine

Les pelages, comme les bijoux, sont objets de convoitise

Il serait oiseux de discuter l'importance de la fourrure à cette époque de l'année, sous un climat comme le nôtre.

La mode, au chapitre des fourrures, suit les tendances générales. Souples et variées, on les rencontre sous divers aspects, tant en garnitures qu'en vêtements.

Les pelages frisés, au fini moiré, comme les moutons et les caraculs, les agneaux de toutes espèces et de toutes teintes ont le haut du pavé dans le domaine de la fantaisie, mais maintes élégantes restent fidèles à l'astrakan noir et au seal d'Hudson, classiques et sobres. Le soir, l'hermine, l'écureuil blanc, le chevreau immaculé, comme le col de renard qui l'accompagne, le lapin blanc sous diverses formes, remportent tous les succès.

Sur les vêtements de fins lainages suédés, sur les chauds et enveloppants manteaux de tout aller, de sports ou de voyages, s'étalent en cols et parements volumineux, en bandes larges ou étroites, en panneaux, empiècements, manches ou poches de toute forme, selon le temps et les circonstances, le breitschwantz, le poulain d'Abyssinie, l'agneau des Indes, le renard argenté et ses frères de toutes nuances, le skunks, l'astrakan, l'opossum, toute la gamme des caraculs, le ragondin, la marmotte, le léopard.

Sur le thème de la cape, les créateurs ont brodé à l'infini et nous voyons défiler un cortège innombrable de pélerines, de mantes, de capes et de capelettes, des étoiles où paradent tour à tour martre et zibeline, renard, vison, kolinsky, etc.

LAURE.

MAL DE TETE?
Voici un prompt soulagement

Des milliers de gens connaissent le prompt soulagement que procurent les TABLETTES ZUTOO... Remède sûr pour tous les rhumes, une grippe en une nuit. Essayez ZUTOO et vous saurez vous-même...

ZUTOO
POUR SOULAGER LA DOULEUR

R. H. ROBINSON & CO.,
Ottawa, Ont.

Un déploiement sans bornes, aux lumières

La nouveauté témoigne d'un esprit fantaisiste peu ordinaire qui se traduit de façon fort originale

L'hiver est la saison par excellence des réunions mondaines, depuis le petit thé de cinq heures, le bridge "à deux tables" jusqu'au bal, au réveillon qui suit la soirée de gala, le théâtre ou le concert.

Pour ces fêtes qui maintiennent la tradition d'une réelle élégance, la mode propose des modèles qui font revivre le faste de jadis. Plusieurs effets soulignent les tendances. La robe du type fourreau demeure classique bien que des enroulements savants viennent corriger ce qu'elle a d'un peu strict et qui la rend trop différente de la robe romantique dont le voilage se détache, froufroutant, d'un fourreau de soie.

Le jeu des transparences continue de plaire par son côté mystérieux, mais le clou de la saison, la folie du moment, ce sont ces mille et une fantaisies dont les modèles sont parés. Ruban, perles, sequins et paillettes auxquels se mêlent fleurs, dentelles, papillons, broderies de toute nature, aiment la nouveauté et

illustrent l'esprit de la mode nouvelle.

Si des nuances vives sont proposées pour le soir, elles voisinent fréquemment avec le noir et le blanc, dont le classissime est toujours prisé, mais que relève alors une touche lumineuse. Des nuances de gris platine ou rosé estompent le tableau et le style. Directoire est très caractérisé par le rehaussement de la taille, plus prononcé que naguère. Les plissés soleil se placent au premier rang pour les jupes, aimable compromis entre les diverses silhouettes soumises à notre choix.

LAURE.

Aveugle et sourd

Mlle Lili (huit ans) écrit une lettre à son parrain dont c'est la fête.
— Pourquoi écris-tu en si gros caractères, ma mignonne?
— Mais tu sais bien, maman, que mon parrain est sourd.

LE TÉLÉPHONE SERT DANS LA FAMILLE LEBON



"Oui, Claire.. Henri se porte bien, aussi"

Mme Lebon, mère, demeure chez son fils Henri. Sa fille unique, Claire, est proche d'elle aussi, malgré la distance qui les sépare. C'est que Claire, bien qu'elle retarde sur son temps, est toute gagnée au téléphone et ne manque jamais de communiquer avec sa mère par interurbain au moins une fois par semaine—pour toutes deux un plaisir extrême qui ne coûte pas cher. Comme le dit Henri Lebon, "bien que notre famille soit dispersée, en réalité nous ne sommes jamais séparés—grâce au téléphone."

Êtes-vous au courant de la commodité, de l'utilité et du bon marché de l'interurbain?

[Le tarif de nuit est en vigueur chaque soir à sept heures et TOUTE LA JOURNÉE DU DIMANCHE]



Quand un rhume vous frappe... ne courez pas des risques inutiles

Soignez les Rhumes par ce moyen EPROUVE

POURQUOI courir des risques inutiles? L'efficacité du Vicks VapoRub a été doublement prouvée... prouvée par l'emploi journalier dans plus de familles qu'aucun autre médicament en son genre, et démontrée de plus, par les plus vastes essais cliniques des rhumes, qui aient jamais été pratiqués (Voir détails complets dans chaque paquet de VapoRub). Vicks seul peut vous donner des preuves comme celles-ci.

Le VapoRub est un traitement externe direct. Pas de drogues à avaler—pas de risques de déranger l'estomac. Vous en frictionnez simplement la gorge, la poitrine et le dos (comme dans la gravure). Le soulagement commence presque à l'instant. Vous sentez une chaleur et un bien-être agréables,

tandis que le VapoRub se met à agir directement à travers la peau comme un cataplasme. En même temps, ses vapeurs médicamenteuses, dégagées à la chaleur du corps, pénètrent directement dans les voies respiratoires irritées à chaque respiration.

Cette double action a pour effet de détacher les mucosités—de soulager l'irritation et la toux—et d'aider à dissiper la congestion locale.

Répétez ce traitement au coucher. Après que vous serez tombé dans un sommeil réparateur, le VapoRub continuera à agir pendant des heures et des heures. Souvent au réveil, le pire du rhume est passé.

Encore Meilleur! Stone-Ne Tache Plus



Fondation d'un Cercle de Fermières à Howick

M. l'abbé Adrien Patenaude, curé de la paroisse et M. Lagacé sont les fondateurs — Un grand nombre assistent à cette première réunion — Les Fermières de St-Etienne sont présentes

Howick, (D.N.C.). — Ces jours derniers, un cercle de Fermières fut fondé par le curé de la paroisse de Howick, M. l'abbé Adrien Patenaude, et par M. Gérard Lagacé, agronome. Malgré la pluie ce jour-là, un bon nombre de femmes de cultivateurs et de jeunes filles de Howick et de St-Etienne s'étaient réunies dans notre nouvelle salle paroissiale.

M. Lagacé expliqua ce qu'est un cercle de Fermières de ce genre, son but et ses multiples avantages. M. A. Patenaude, notre dévoué curé, exprima sa joie de voir la formation d'un cercle de Fermières dans la paroisse de Howick et félicita les dames de St-Etienne de s'être rendues à Howick en si grand nombre. Avec une telle coopération le Cercle des Fermières de Howick est appelé

à devenir plus prospère et saura attirer un plus grand nombre d'intéressées aux prochaines assemblées.

L'on procéda par la suite à l'élection des dignitaires du Conseil: Présidente, Mme Raoul Lefebvre; vice-présidente, Mme Art. Desgroseilliers; secrétaire-trésorière, Mme Wilfrid Lacoste; bibliothécaire-lectrice, Mme Georges Thibault; conseillères, Mmes Gilbert Laberge, Raoul Leduc et Edgar Daoust.

Parmi celles qui assistaient à cette première réunion l'on remarquait Mmes Roméo Brosseau, Albert Desgroseilliers, Elzéar Daoust, Alexandre Hébert, Wilfrid Lacoste, Raoul Lefebvre, Elzéar Laberge, Ernest Parayre, Adolphe Shinck, Georges Thibault, Honoré Viau, Miles Alice, Claire et Jeanne Desgroseilliers,

Jeannine Lefebvre, Lucile Lefebvre.

De St-Etienne: Mmes Wilfrid Brault, Joseph Brosseau, Art. Desgroseilliers, Moïse Ethier, Geo. Harvey, Patrick Lynch, Gilbert Laberge, Raoul Leduc, Michel Lefebvre, Art. Marleau, Wilfrid Normandeau, Geo. Parent, Joseph Parent, Albert Rhéaume, Gédéon Turcot, Louis Turcot, Dosithee Thibert, Mlles Georgianna Fortier, Juliette Desgroseilliers.

Une salle paroissiale

Les paroissiens de l'église du Très St-Sacrement de Howick sont enfin pourvus d'une salle paroissiale. MM. les commissaires d'écoles ont prêté le logement au haut de l'école et ceux-ci y feront des améliorations, placeront des meubles et ainsi en feront une belle salle paroissiale.

Les noms des citoyens à qui cette salle a été si généreusement prêtée comprennent: MM. Roméo Fortin, M. l'abbé A. Patenaude, Isidore Jeanneau, Napoléon Parent, A. Billette, Raoul Lefebvre, H. Montpetit, Lucien Parent, Adéard Bourcier, Adolphe Bourcier, J.-B. Lemieux, Elzéar Daoust, Julien Hébert et Wilfrid Lacoste.



M. L'ABBE ADRIEN PATENAUDE curé de la paroisse du Très Saint-Sacrement de Howick, qui a grandement contribué à la formation d'un cercle de Fermières dans cette paroisse.



M. GERARD LAGACE, agronome, qui expliqua aux fermières de Howick, les multiples avantages d'un Cercle de Fermières dans une paroisse.

La politique

— Pas fâché d'entrer au bahut! C'que p'pa m'rasait avec sa politique!

Vacances parlementaires

— S'agit pas de me faire ici de l'opposition comme à la Chambre... ça ne prendrait pas avec moi.

Ste-Philomène

Naissances

A M. et Mme Jean Lacoste née Marthe Loïselle, un fils baptisé Joseph Alexandre, Rémi. Parrain, M. Roméo Loïselle, oncle de l'enfant; marraine, Mlle Georgianna Myre, grand'tante de l'enfant. Porteuse, Mme Narcisse Barrette, tante de l'enfant.

A M. et Mme Aimé Desparois née Juliette Livernois, un fils baptisé Joseph, Adrien, Jacques. Parrain et marraine, M. et Mme Adrien Dumouchel, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Valentine Pitre, cousine de l'enfant.

Mondanités

M. et Mme Maheu de St-Louis, en visite chez M. Hilaire Pitre.

M. et Mme Jean-Baptiste Giroux et leur fillette Madeleine, chez M. Emile Huot.

M. Jean d'Amour et Mme Joseph Gagné de Montréal, chez Mme J.-B. d'Amour.

M. Laurent Daoust de Montréal, chez M. Adrien Bannon.

M. et Mme Yvon Bazinet de St-Isidore, chez M. Wilfrid Bourcier.

Mlle Rolande Loïselle a passé quelques jours à Montréal.

Mlle Lucie Giroux était l'invitée de sa soeur, Mme Jean Reid de Châteauguay.



● L'Hôtel Windsor est le centre des affaires et de la vie sociale à Montréal... c'est le rendez vous par excellence pour le déjeuner ou le dîner, les réceptions, les soupers après le théâtre, les banquets et les bals. Sa cuisine y fait les délices des gourmets. Ses vins ont une réputation à travers le Canada.



Windsor
CARRÉ DOMINON

J. Aldéric Raymond,
Vice-Président



\$100,000,000

Emprunt de Remboursement 1937 du Dominion du Canada

La Banque du Canada est autorisée par le ministre des Finances à recevoir des souscriptions pour cet emprunt réparti comme suit:

Obligations 1%, un an et demi, échéant le 1er juin 1939

Prix d'émission: 99.125% et l'intérêt couru, rapportant environ 1.59% jusqu'à l'échéance;

Obligations 2½%, sept ans, échéant le 15 novembre 1944

Prix d'émission: 98.50% et l'intérêt couru, rapportant environ 2.74% jusqu'à l'échéance;

ET

Obligations 3¼%, quatorze ans, échéant le 15 novembre 1951

rachetables le ou après le 15 novembre 1948,

Prix d'émission: 99.00% et l'intérêt couru, rapportant environ 3.34% jusqu'à l'échéance.

Les obligations 1% seront datées du 1er décembre 1937. Les obligations 2½% et les obligations 3¼% seront datées du 15 novembre 1937. Le principal et l'intérêt seront payables en monnaie légale du Canada. Les intérêts seront payables franco, semestriellement, à toute succursale canadienne de banque à charte.

	Obligations 1 %	\$1,000
Coupons:	Obligations 2½%	\$1,000
	Obligations 3¼%	\$100, \$500 et \$1,000

Le produit de cette émission sera affecté au remboursement en partie du solde total de \$122,799,800 des obligations 5½% non-converties de l'emprunt de la Victoire du Dominion du Canada, échéant le 1er décembre 1937, et le Trésor comblera la différence.

Le paiement doit être fait en entier contre délivrance de certificats provisoires le ou vers le 15 novembre 1937 dans le cas des obligations 2½% et des obligations 3¼%, et le ou vers le 1er décembre 1937 dans le cas des obligations 1%.

LES OBLIGATIONS 5½% DE L'EMPRUNT DE LA VICTOIRE ÉCHÉANT LE 1er DÉCEMBRE 1937 ET DONT LE COUPON FINAL DEVRA ÊTRE DÉTACHÉ

seront acceptées au pair pour le montant requis en paiement des souscriptions acceptées aux nouvelles obligations. La soule d'échange, où il y aura lieu, sera versée lors de la délivrance.

Les souscriptions peuvent être adressées au siège social de la Banque du Canada, Ottawa, par l'intermédiaire de toute succursale canadienne de banque à charte ou de tout négociant en valeurs attitré de qui l'on peut obtenir des copies du prospectus officiel contenant tous les renseignements sur cet emprunt. Le ministre des Finances se réserve le droit d'accepter les souscriptions en tout ou en partie.

La souscription sera ouverte le 3 novembre 1937 et close pour une ou deux quelconques des échéances ou les trois, sur ou sans avis, à la discrétion du ministre des Finances.

OTTAWA, LE 2 NOVEMBRE 1937.

La Vie Sportive

Affiliation à la Q. A. H. A. de la ligue de hockey junior de Valleyfield

Cette ligue représentera les quartiers de Bellerive, Centre, Maisonneuve et Champlain — M. Armand Poupard élu président de cette organisation sportive des jeunes

POUR LES MOINS DE 20 ANS

Valleyfield sera dotée, cet hiver, d'une ligue de hockey junior affiliée à l'association du hockey amateur de la province de Québec. Cette ligue opérera quatre clubs représentant les quartiers Bellerive, Centre, Maisonneuve et Champlain.

A l'heure actuelle, deux clubs ont complété la formation de leur cadre. Le Bellerive sera représenté par la Maison Cousineau; le quartier Centre figurera sous le nom de Canadien et les costumes seront tricolores, tout comme le Canadien de Montréal. Les quartiers Champlain et Maisonneuve n'ont pas encore choisi définitivement le nom de leurs équipes.

Cette ligue sera formée des moins de 20 ans et sera une excellente école de formation pour les futures étoiles du hockey appelé à figurer dans les rangs du senior.

Bien que plusieurs se posent la question de savoir où opérera cette ligue? Une entente conclue avec l'organisation du hockey senior prévoit que la ligue junior jouera le samedi.

Il est à prévoir que la ligue de la Cité disparaîtra si de nouveaux développements n'amènent pas une médi après-midi à l'Aréna et quelquefois le dimanche avant les joutes de la ligue provinciale.

réorganisation certaine. Les jeunes de Valleyfield ont donc pris les devants et il est à souhaiter que cette ligue obtiendra le plus grand succès.

Les élections

Les élections du comité exécutif qui présidera aux destinées de la ligue de hockey junior de Valleyfield ont été:

Président-honoraire: M. Delpha Sauvé
Président: M. J.-Armand Poupard
Vice-prés.: M. Omer Leduc
Secrétaire: M. Lucien Legault
Directeurs: MM. Lucien Faubert, Gaspard Crépin, Raoul Charette et Léonide Boyer.

A cette assemblée, les organisateurs de cette ligue ont discuté les possibilités avec le secrétaire du club de hockey Valleyfield senior, M. Léo-Georges Perron.

Il a été décidé en définitive que le club champion de la ligue des jeunes de Valleyfield participerait aux joutes du championnat junior de la province de Québec et si possible pour le championnat du Canada.

Il faudrait donc de toute façon encourager nos jeunes pour former d'autres étoiles de hockey qui feront honneur à la ville de Valleyfield.

UN "AS" DE QUEBEC



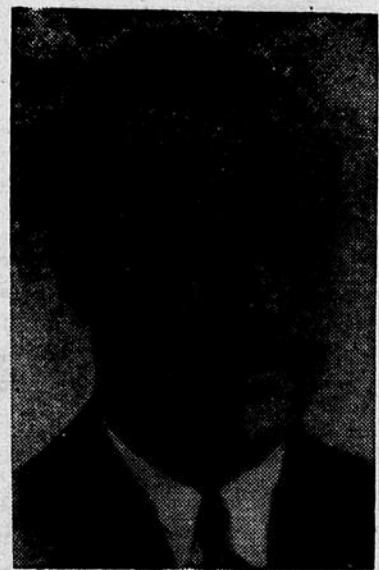
Theo. Hamel

Voici la dernière recrue du club de hockey Valleyfield senior. Theo Hamel est une étoile de notre sport national pour s'être signalé avec les "As" de Québec pendant les saisons 1933-34, 1934-35 et 1935-36. L'an dernier, il traversa l'Atlantique pour jouer avec les Français Volants et les Vikings de Southampton, Angleterre.

Theo Hamel est un joueur de centre ou d'aile gauche. Il pèse 172 livres, mesure 5 pieds et 8 pouces et est âgé de 26 ans. Il a pratiqué avec le Canadien de la Ligue Nationale, mais a refusé toutes les offres de MM. Savard et Hart. C'est un Québécois de la ville de Québec.

Theo est une précieuse acquisition pour le club de hockey Valleyfield senior et nous savons que l'ami Albert Leduc s'en mord les pouces de n'avoir pu le signer pour le Verdun.

Président



M. J. Armand Poupard, le président élu de la ligue de hockey junior de Valleyfield, affiliée à l'association du hockey amateur de la province de Québec.

Toujours de l'argent

Le père. — Rappelle-toi, mon fils, qu'il y a dans le monde des choses qui valent mieux que l'argent...

Le fils. — Je sais bien, mais c'est avec l'argent qu'on les achète!...



J. A. POUPART

Téléphone 654,

52, rue St-Laurent

Patinage gratuit à l'aréna jusqu'au mois de janvier

La direction de l'aréna, par l'entremise de l'organisation du hockey senior de Valleyfield, annonce que les jeunes filles et les dames seront admises gratuitement au patinage de l'Aréna jusqu'au mois de janvier.

Cette bonne nouvelle réjouira sans aucun doute tous les amateurs du patin et des courses fantaisistes sur la glace de l'Aréna.

La direction de l'Aréna est heu-

reuse d'offrir à nos artistes féminines du patin l'opportunité de passer une soirée agréable sans qu'il leur en coûte un seul sou. Ce geste sera apprécié de toute la population de Valleyfield.

— Le calme et la méthode, la vie ordonnée, permettent à l'activité d'atteindre son maximum de rendement. (Victor PAUCHET).

Quilles

LIGUE 5 QUILLES

Pharmacie Rexall vs Pepsi Cola
Le 18 octobre

PHARMACIE REXALL—				
Betty	110	191	96	301
Agnès	104	114	107	325
Rita	239	125	141	505
Edna	96	110	124	330
Anna	153	138	141	432
	702	678	609	1989

PEPSI-COLA—				
Meriza	167	98	86	251
Jeanne B.	53	101	65	219
Jeanne F.	140	75	150	345
Fabiola	152	124	95	371
Madeleine	112	105	131	348
	624	505	527	1656

LIGUE 5 QUILLES

Salon Eugène vs Royal
Le 18 octobre

EXCELSIOR—				
R. Beriault	110	137	144	381
Lécuyer	178	167	147	492
Longtin	137	115	100	352
Léveillé	108	135	112	355
E. Gendron	172	174	131	477
	705	728	634	2067

GROSSES QUILLES

Ph. Dr Delorme vs Ch. Salaberry
Le 19 octobre 1937

PHARMACIE DR DELORME—				
R. Loïselle	147	115	165	427
E. Blais	107	133	155	395
O. Leduc	164	160	171	495
E. Montpetit	143	163	113	419
E. Delorme	142	148	143	433
	703	719	747	2169

CHATEAU SALABERRY—

B. Jourdain	164	168	143	475
Leo Robineault	120	137	123	480
L. Hallé	133	137	171	441
P. Poirier	153	129	150	412
T. McSween	169	166	120	455
	739	737	707	2183

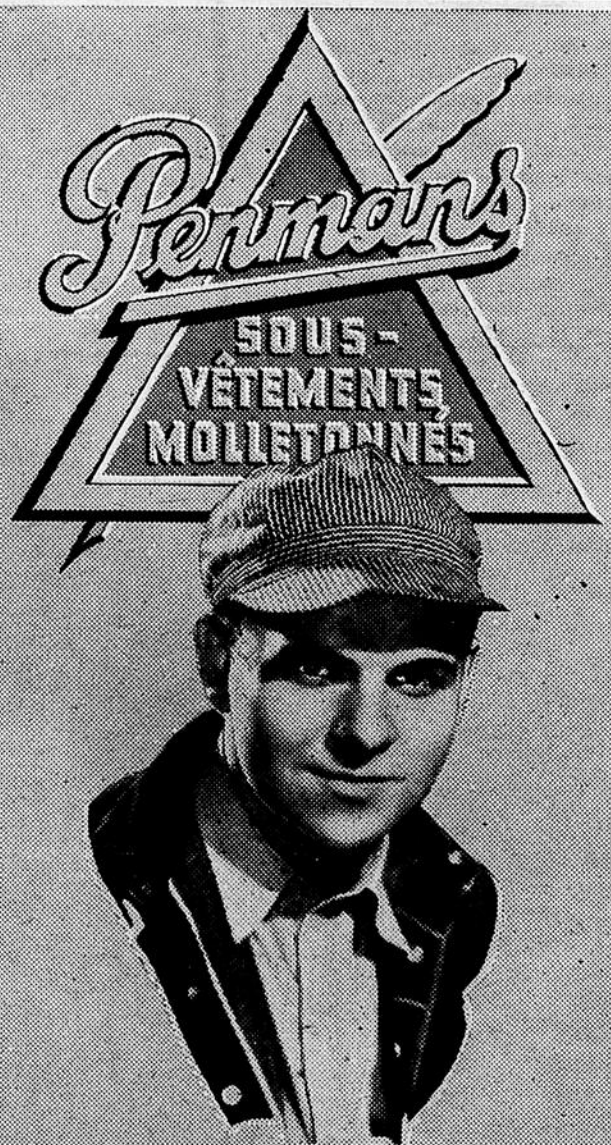
MÉTHODE SURE ET SENSÉE DE SOULAGER LA CONSTIPATION

On connaît les dangers de la constipation. Les pilules et les drogues n'apportent le plus souvent qu'un soulagement temporaire, car la constipation résulte ordinairement du défaut de "matières inassimilables" dans le régime alimentaire.

Le Son Kellogg's ALL-BRAN corrige cet état. Il contient des "matières inassimilables" qui ne se dispersent pas dans l'organisme, comme le font celles de plusieurs légumes feuillus. Le Son ALL-BRAN absorbe l'eau au double de son poids et forme une masse molle qui libère doucement l'intestin.

Le Son Kellogg's ALL-BRAN, aliment, et non remède, fournit, en plus des "matières inassimilables", des vitamines B pour tonifier le système et du fer pour régénérer le sang. C'est un moyen salubre de se débarrasser de la constipation et de tous ses maux.

Prenez deux cuillerées à soupe de Son Kellogg's ALL-BRAN par jour, avec du lait ou de la crème, et trois fois dans les cas obstinés. On le cuisine aussi dans les muffins, le pain, les salades ou dans la soupe. Garanti par Kellogg, de London.



Qu'y a-t-il Derrière le Nom Penmans?

Voici ce que chacun—homme ou garçon—reçoit quand il achète des Sous-Vêtements Molletonnés Penmans.

- (1) Un sous-vêtement bien fait, allant bien et assurant de l'usage.
- (2) L'avantage d'une expérience de 70 ans dans les sous-vêtements.
- (3) Un placement intéressant en ce qui concerne un confort et une chaleur salutaires.
- (4) Le confort douillet fourni par l'envers molletonné et la liberté de mouvement qu'assure ce sous-vêtement.

En un mot, il y a, derrière le nom Penmans, la garantie de la valeur de votre argent.

● Faits dans la Province de Québec, pour convenir à notre climat, les Sous-Vêtements Molletonnés Penmans se font en deux pièces, gilet et caleçon, et en combinaisons, pour hommes et garçons, ainsi que dans la forme populaire NuCut.

L'ouverture du hockey aura lieu le 5 décembre

La ligue provinciale senior de hockey fera son ouverture officielle à Valleyfield le premier dimanche de décembre — Un grand succès est attendu s'il faut en croire tous les amateurs — Le Boston dans la ligue

PRATIQUE A CORNWALL, DIMANCHE

Le club de hockey Valleyfield senior de la ligue provinciale se prépare activement et fiévreusement à sa saison de hockey. Tous les joueurs, à l'exception de Goulet et de McCuaig, attendent le moment de sauter sur la glace pour reprendre leur bon entrain de l'an dernier.

Plusieurs s'entraînent actuellement au gymnase de la police locale et l'on assure que la plupart de ces athlètes du hockey ont déjà atteint leur meilleure condition physique.

Les joueurs du Valleyfield subiront un entraînement sévère afin que tous soient en bonne condition pour l'ouverture du hockey à Valleyfield qui aura lieu le premier dimanche du mois prochain, le 5 décembre.

Le club de hockey Valleyfield senior pratiquera dimanche pour la première fois sur la glace, alors que l'équipe locale se rendra à l'Aréna de Cornwall. Tous les joueurs feront partie de l'excursion.

Quant à Roger Goulet, ex-joueur des Red Wings de Détroit et du Minneapolis, il semble que son cas sera réglé à la fin de la présente semaine. Sa réinstallation dans les rangs amateurs est une question de détails que le secrétaire Therrien règlera sans peine. Il ne faudrait cependant pas oublier que son cas entraîne des démarches des organisateurs du hockey local.

Il est définitif que le club Boston aura ses Olympiques dans la ligue provinciale senior de hockey. Les

Olympiques ne sont pas à rejeter! L'an dernier, ils ont semé la terreur sur toute la côte de la Nouvelle-Angleterre pour avoir gagné 25 parties et perdu que trois. C'est un record assez imposant!

Le St-Jérôme, en jouant le tout pour le tout, a perdu sa manche avec la ligue provinciale de hockey. Le président Horace Boivin a préféré la vie de son circuit au caprice des Jérômeiens. Il mérite toutes les félicitations pour son attitude énergique devant les réclamations extravagantes du club St-Jérôme.

Roméo Guibault a frappé un magistral noeud à Drummondville, ces jours-ci. De passage dans sa famille, il se risqua, comme spectateur, à la pratique de ses anciens co-équipiers. Quelle ne fut sa surprise quand on lui intima l'ordre de quitter l'Aréna dans le plus court délai possible.

Le cas de Thurier est réglé puisqu'il a signé professionnel pour le Springfield. Il ne jouera donc pas ni pour Granby ni pour Valleyfield.

Les quilles

10 PETITES QUILLES

Cabochoch vs Dion
Le 20 octobre 1937

CABOCHON—			
Dorais	141	101	120 362
Leblanc	170	106	128 404
Fournier	72	86	81 239
Bélanger	80	95	83 258
Cadieux	70	88	81 239
	533	476	495 1504

DION—			
L. Leduc	115	90	126 331
Brossoit	149	92	71 312
Bolly	124	76	126 326
Hallé	129	143	122 394
Culierrier	102	106	69 283
	625	507	514 1646

10 PETITES QUILLES

Progrès de Val. vs Pool Room Hébert
Le 20 octobre 1937

PROGRES DE VALLEYFIELD—			
R. Léveillé	88	109	74 271
T. Rho	104	133	133 370
R. Guilbeault	59	99	69 227
E. Gougeon	114	79	85 278
R. Beaupré	134	120	109 363
	499	540	470 1509

10 PETITES QUILLES

Shell vs Sports
Le 21 octobre 1937

SHELL—			
A. Soucy	90	81	92 263
V. Grace	95	115	79 289
I. Sunstrum	69	74	69 212
R. Simpson	70	126	108 304
M. Lemieux	100	82	79 261
F. Jazzar	103	105	113 321
	527	583	540 1650

SPORTS—

R. Huneau	88	100	53 241
A. Legris	115	154	86 355
A. Perron	58	71	65 194
E. R. Prégent	87	87	88 262

J. Perron	63	72	52 187
A. Poupart	113	101	77 291
	524	585	421 1530

MIXE, 10 PETITES QUILLES

Banque vs Woolworth
Le 21 octobre 1937

BANQUE—			
A. Sunstrum	105	104	80 289
J. Bell	131	109	132 372
G. Linton	76	80	78 234
M. Vachon	82	89	77 248
G. Tessier	100	89	92 281
Montpetit	93	75	89 257
	587	546	548 1681

WOOLWORTH—

G. Marchand	49	55	52 156
C. Dorais	105	114	108 327
Mme Nicholson	81	101	93 275
Bélanger	77	102	115 284

Le général Desaix

— Dites-moi, mon petit ami, dans laquelle de ses batailles fut tué le général Desaix?

— Dans... dans... dans la dernière.

Mme Gendron	78	91	90 259
M. Nicholson	109	86	81 272
	499	549	529 1577

LIGUE 10 QUILLES

Valleyfield vs Beauharnois
Le 27 octobre 1937

VALLEYFIELD—			
G. Tessier	126	115	114 355
I. Sunstrum	55	80	78 213
A. Bériault	89	76	102 267
O. Sunstrum	61	79	69 239
N. Lemieux	83	90	82 255
	414	440	445 1299

BEAUHARNOIS—

L. Huot	79	89	114 282
R. Gariépy	50	71	81 202
J. Verth	84	121	168 373
M. Marchand	80	109	84 273
Mme Marchand	66	90	81 237
	359	480	528 1317

LIGUE 5 QUILLES

Salon Eugène, 4 vs Pepsi Cola, 0
Le 25 octobre 1937

SALON EUGENE—

Réjane	125	184	141 450
Betty	135	138	165 438
Antoinette	176	157	166 499
Aurore	141	152	180 473
	398	399	401 1197

Régina	144	109	147 400
	721	740	799 2250

PEPSI COLA—

Mériza	156	139	154 449
Madeleine	98	126	121 345
Jeanne F.	133	88	69 290
Jeanne B.	134	145	95 374
Fabiola	137	108	175 420
	668	606	614 1888

LIGUE 10 QUILLES

Majestic vs Valleyfield
Le 25 octobre 1937

MAJESTIC—			
J. Primeau	73	118	81 272
B. Haineault	99	75	101 275
A. Duffy	33	85	82 200
R. Ogdens	106	87	87 190
Mme Nicholson	100	87	85 272
	411	452	436 1299

VALLEYFIELD—

A. Bériault	110	103	88 301
S. Gendron	80	74	61 215
Mlle Monette	83	86	68 237
Mlle French	67	46	93 206
Mlle Hallé	58	90	71 219
	398	399	401 1197

de tous les centres concernés pour réaliser que les équipes de la provinciale seront réellement du calibre senior. Toutes les villes organisent sérieusement leur hockey pour la saison 1937-38.

Nous avons obtenu, continue-t-il un octroi de \$600.00 de la National Breweries pour aider les clubs juniors de la provinciale. M. Godbout de Valleyfield m'a prêté main-forte dans cette demande, et je crois que cette somme sera utilement dépensée pour donner les meilleurs résultats.

Quant à son opinion sur le club Valleyfield, il n'a pas voulu la divulguer, pour ajouter que "Ted" Thurier avait signé pour les professionnels!

Entrevue avec le président

M. Horace Boivin, président de la Ligue Provinciale de hockey se déclare optimiste sur les résultats de la prochaine saison.

Rencontré au Congrès des Chambre de Commerce, tenue en fin de semaine à Montréal, le président de la Ligue Provinciale de hockey, M. Horace Boivin de Granby, n'a pas caché le bel optimisme qu'il nourrit pour les succès de la ligue provinciale de hockey.

Il suffit, dit-il, de lire les journaux



Election chez les raquetteurs

M. Euclide Leboeuf a été élu président pour l'année 1938

Un groupe de raquetteurs se réunissait dimanche dernier au club Touriste pour l'élection des nouveaux officiers de la saison 1938, et la discussion du programme des activités.

Les raquetteurs de Valleyfield ont élaboré un plan des plus intéressants pour le prochain hiver et tout laisse croire que les membres seront de plus en plus nombreux.

Les nouveaux officiers élus sont:—
Président: M. Euclide Leboeuf.
1er vice-président: M. Albert Le-fevre.

2ième vice-président: M. Aimé Rhéaume.

Secrétaire - trésorier: M. Willie Daoust.

Directeurs: MM. Gaspard Dumouchel, Honoré Lecuyer, Joseph Daoust, Tréflé Théoret.

Capitaine: M. Adrien Rhéaume.

Porte-drapeau: M. Eugène Tessier.

PRIX RÉDUITS

ALLER et RETOUR
de Valleyfield à

L'EXPOSITION D'HIVER D'OTTAWA

\$3.10 Valables dans les wagons-lits et wagons-salons sur paiement du supplément pour la couchette ou le fauteuil.

\$2.70 valables en voiture ordinaire.

Aller — du 8 au 12 nov. incl.
Retour — départ jusqu'au dernier train le 13 nov. 1937

Billets et renseignements des agents.

CANADIEN NATIONAL

CIGARETTES SWEET CAPORAL

"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé."

LE CANARD

Le canard noir est essentiellement le canard-gibier de la province de Québec et c'est, en somme, l'un des meilleurs oiseaux comestibles de cette famille. Dans les grandes plaines marécageuses, dans les baies parsemées d'îles et les estuaires des rivières le long du Saint-Laurent et du bas Saguenay, comme sur les innombrables lacs qui constituent une si grande partie de la province de Québec, le canard noir et aussi, de temps à autre, le milouin et le col vert fournissent plus d'une cible à la carabine du chasseur. La saison dure de septembre à novembre, sujette à changement. Si l'on n'applique une sage politique de conservation, les perspectives de la chasse au canard ne sont guère encourageantes pour l'avenir.

40 \$ 2⁶⁵ ONCES 26 \$ 1⁹⁰ ONCES 10 85¢ ONCES

Gin de Kuyper

EN VENTE AU CANADA DEPUIS PLUS DE 100 ANS

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande—Maison fondée en 1695. 1937

FORD HOTELS

Choisissez l'Hotel le plus Economique, 750 chambres. Tarif: \$1.50 à \$2.50

Simple, pas de prix plus élevés. Stationnement très facile pour autos. Et aussi autres Hotels à

Modernes à l'épreuve du feu. Location très favorable. 750 chambres. \$1.50 à \$2.50

Simple, pas de prix plus élevés. Radio dans toutes les chambres. Rochester, Buffalo, Erie

TORONTO-MONTREAL

Commission de l'Industrie Laitière de la P. de Québec

ORDONNANCE NO 292

Extrait des procès-verbaux de la Commission de l'Industrie Laitière de la province de Québec.

Séance du jeudi, 21 octobre 1937, tenue au bureau de la Commission de l'Industrie Laitière, à Montréal, à 10 heures du matin.

Présents: MM. H.-C. Bois, président, Théo J. Lafrenière et P. D. McArthur, commissaires, Marc-H. Hudon, secrétaire, et Germain Beaulieu, conseiller juridique.

Après avoir considéré les conditions de l'industrie laitière dans la région de Valleyfield;

La commission décrète ce qui suit:

1. La présente ordonnance s'applique à toute personne qui, directement ou indirectement, vend ou livre du lait dans les limites de la région de Valleyfield.

2. La région de Valleyfield comprend la cité de Salaberry-de-Valleyfield et la municipalité de village du Nouveau-Salaberry.

3. Tout marchand de lait doit payer directement à ses fournisseurs-producteurs, pour chaque cent livres de lait dosant 3.25% de matières grasses qu'il reçoit de ceux-ci, \$2.00 net F.A.B. la place d'affaires dudit marchand.

4. Sauf les dispositions de l'article 5 ci-dessous, nul ne peut, dans les

limites de ladite région de Valleyfield, offrir, vendre ou livrer à son domicile ou à sa place d'affaires ou au domicile de l'acheteur, du lait à des prix inférieurs à quatre sous et demi la chopine et neuf sous la pinte.

5. Nul ne peut, dans les limites de ladite région de Valleyfield, offrir, vendre ou livrer du lait à une épicerie, à un restaurant, à un marchand ou à tout autre établissement de commerce, à un prix inférieur à quatre sous la chopine et huit sous la pinte.

La présente ordonnance annule l'Ordonnance No. 186 de ladite Commission, publiée dans la Gazette officielle de Québec du 14 novembre 1936, et entre en vigueur le 1er novembre 1937.

Le secrétaire de ladite Commission est chargé de publier la présente ordonnance dans le prochain numéro de la Gazette officielle de Québec.

Signé: MM. H.-C. Bois, président, Théo J. Lafrenière, P.-D. McArthur.

Certifié, M.-H. Hudon, Le secrétaire, Commission de l'Industrie Laitière. Québec, le 21 octobre 1937.

Ste-Clothilde

MARIAGE BELISLE-VIAU

Ces jours derniers, en l'église de Ste-Clothilde, fut béni le mariage de Mlle Jeannine Belisle, fille de feu Odilon Belisle, à M. Eugène Viau, fils de M. et Mme Joseph Viau, tous deux de Ste-Clothilde. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Raymond McComber, curé de notre paroisse. Après le mariage, il y eut réception chez les parents du marié et le soir, il y eut soirée. Les époux habiteront chez M. Joseph Viau.

Mme Alphonse Chevigny est de retour d'un voyage fait à Cohoes, N.-Y. et à Adams, Mass.

M. le curé a terminé sa visite paroissiale. Son rapport indique qu'il y a 178 familles dont 733 communicants et 128 non-communicants, soit une population de 861.

Mlles Eva et Stella Primeau de Montréal sont venues visiter leurs parents à l'occasion de la Toussaint.

M. et Mme Isaïe Boucher sont allés passer quelques jours à Montréal à l'occasion de la mort d'un parent.

M. Victor Daigneault est de retour d'un voyage d'une semaine fait à Cohoes, Troy et Albany.

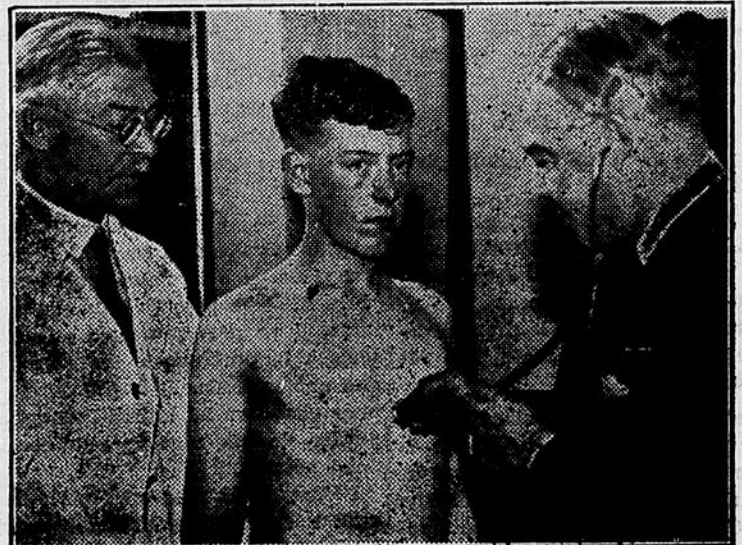
Mlle Maheu de Ste-Martine est retournée chez elle après avoir passé un mois chez M. le curé Raymond McComber.

Essayez le thé

"SALADA"

Orange Pekoe

M. LE MINISTRE ECOUTE



Lorsque le ministre de la Guerre de la Grande-Bretagne passa son inspection récemment à Whitehall, il s'occupa lui-même d'une section des jeunes. On le voit ici avec un médecin écoutant les palpitations du coeur d'un jeune volontaire.

Soirée récréative bien réussie à Hemmingford

Mardi, le 26 octobre, eut lieu en la salle Frontier Inn, une partie de cartes organisée par les dames et les jeunes filles de la paroisse. Il y eut euhre, bingo, rafle, vente à l'encan et un délicieux goûter. Un grand nombre de prix furent distribués pour les 7 parties. Mme A. Barrière a choisi le prix donné par A. Germain pour les 6 parties; Mlle M.-P. Benoit, prix donné par le Magasin Stringer; Mlle Rita Boileau, prix donné par Mlles Yvonne et Maria Stringer; Mme Ernest Perron, prix donné par M. et Mme Léo Fortin; Mme Léo Fortin, prix donné par Berthiaume Transport; M. Wilfrid Gagné, prix donné par Mme L. Noël, M. Virgile Pierre, prix donné par Mlle Dorothee Robert; M. Marc Lacasse, prix donné par Mme O. Pierre; M. Henri Phillion, prix don-

né par le Salon Rose-Marie Sherrington.

5 parties: Mme O. Lacasse, prix donné par Mme E. Perron; Mme Armand Gagné, prix donné par Mlle Doris Charron; Mlle Josée Sicotte, prix donné par D.-T. Benoit; Mme Wilfrid Lussier, prix donné par M. et Mme Hermas Fortin; M. J.-R. Sicotte, prix donné par T. Ouimet; E.-J. Duquette, prix donné par les Dames de Ste-Anne; Walter B. Smith, prix donné par M. et Mme W. Poissant. Beaucoup d'autres prix furent distribués, entre autres, le prix de présence, gagné par M. J.-B. Maltais, prix donné par le Magasin McKeough, M. Gérard Perras fut l'heureux gagnant de la couverture de laine.

Tous s'amuserent fermement jusqu'à une heure avancée et la soirée rapporta la merveilleuse recette de \$212. nets.

Félicitations aux organisatrices.

Naissance
Le 26 octobre, à M. et Mme Louis Montebault, un fils baptisé Joseph, Lucien, Rosaire. Parrain et marraine, M. et Mme Ernest Perron. Porteuse, Mlle Louise Montebault, tante de l'enfant.

Mondanités
Mlles Irène Benoit et Gabrielle Bouchard de Québec, en fin de semaine dans leurs familles.
M. Maurice Patenaude, élève du collège Notre-Dame, Côte des Neiges, chez ses parents, M. et Mme W. Patenaude.

Mlle Marie Poulin, institutrice à l'île d'Orléans, chez ses soeurs, Mlles Irène, Marguerite et Gertrude Poulin, institutrices dans notre paroisse. Dr et Mme W. Charland de Verdun, et leurs enfants, chez M. et Mme Jos. Fournier.



CUISEZ LE REPAS COMPLET À

l'Electricité

Le four électrique est une merveille! Il cuit un repas complet sans votre intervention.

Le cadran de contrôle allume et éteint le four, même en votre absence, au moment que vous avez fixé. Aucune déperdition de chaleur. Il n'est pas nécessaire d'ouvrir le four: tout cuit en même temps.

Aucune perte de valeur alimentaire: le four est hermétique... d'où économie de temps et d'argent.

Soyez à la page. Voyez les derniers modèles de poêles électriques à notre salle d'exposition locale, ou chez votre marchand.

THE SHAWINIGAN WATER & POWER CO.

BILLETS Réduits

FÊTE du SOUVENIR

BILLET SIMPLE PLUS UN QUART POUR ALLER ET RETOUR

ALLER: de midi, mercredi le 10 nov.; jusqu'à 2 h. p.m. jeudi le 11 nov.

RETOUR: départ jusqu'à minuit, vendredi le 12 nov. 1937.

Prix spécial minimum: 25¢

Billets et renseignements des agents

CANADIEN NATIONAL

1c LA GRANDE VENTE 1c

UN SOU "REXALL"

Attendue de tous — Environ 500 items "REXALL" en vente

LA SEMAINE PROCHAINE

Mercredi - jeudi - vendredi - samedi les 10 - 11 - 12 - 13 novembre

PHARMACIE PERRON

229, Victoria -- Valleyfield -- Tél. 398

1c

1c

L'Adieu

Fermez, dit-il, fermez sur ce grand ciel d'automne
Cette fenêtre ouverte où s'accouda l'Amour;
Que, de ses plis muets, l'ombre nous environne,
Et qu'au dehors sans nous s'achève ce beau jour!

"Emportez en vos bras ces roses trop ardentes
Et joignez-y ces lils qui sont trop parfumés,
Afin que nous puissions, à la clarté des lampes,
Ne plus nous souvenir des couchants trop aimés.

"Une dernière fois reflétez votre image
Au miroir de ces yeux que le temps va ternir,
Puis détournes de moi votre tendre visage
Pour que ma solitude ait moins peur de mourir."

H. de REGNIER.

Rivière Beaudette

Retraite et Quarante-Heures
La retraite des paroissiens de l'église de Ste-Claire d'Assise a commencé dimanche dernier. Il y eut messe avec sermon matin et soir. Le prédicateur fut le Père Caron, Rédemptoriste. A la fin de la semaine, eurent lieu les Quarante-Heures. Au cours des exercices des Quarante-Heures, nombre de prêtres sont venus. Parmi eux on remarquait MM. les abbés Legros des Cèdres, Mailloux de Coteau-du-Lac, E. Sauvé de St-Télesphore. L'assistance aux offices fut nombreuse et les conférences du Rév. Père Caron ont intéressé tous les retraitants.

Va et vient

Mme P. Gingras de Montréal, en visite en fin de semaine chez M. Alonzo Richard.

Mlle Denise Leroux est revenue d'une dizaine de jours passés chez sa soeur, Mme H. Houle de Valleyfield.

Mlle Rose-Anna Bissonnette de

Montréal, en visite en fin de semaine dans sa famille.

M. et Mme Napoléon Biron, M. Armand Biron de Coteau Station, en visite chez Mme G. Biron.

M. et Mme Charley MacDonald de Montréal, en visite, dimanche chez des parents et amis.

Mlle Péladeau de l'Île Perrot, en visite en fin de semaine chez M. et Mme Didace Madore.

Mlle Gilberte Richard de passage à Cornwall en fin de semaine.

Mlle Germaine Biron qui était depuis quelque temps en vacances dans sa famille, est retournée à Montréal.

M. et Mme Treflé Bissonnette et leur famille, ici depuis quelques années, nous ont quittés pour aller demeurer définitivement à Coteau Station.

Décès

A Montréal est décédée Mlle Amy Macamery. Les funérailles eurent lieu d'un grand concours de parents lieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Devinez!

— Quel est l'enfant de votre père qui n'est pas votre frère?
— C'est ma soeur.

Dessin à colorier



La citrouille magique

Quelle figure tu fais! C'est épatant comme physionomie; ne la change pas, dit le petit Jean aux cheveux BRUNS à la BLONDE Pierrette.

N'oublie pas de me faire les yeux tels qu'ils sont là, Jean; de grands yeux ronds! Veux-tu être une sorcière, demande Jean. Je vois que tu as un chapeau ROUGE

avec un ruban ECARLATE. Le manche à balai est JAUNE et le faisceau est VERT.

Certainement, dit Pierrette, je veux être une sorcière pour l'Hallowe'en! Voici mon chat NOIR en carton avec des yeux JAUNES.

Jean porte une petite salopette BLEUE sur une chemise VERTE. Sa boucle de cravate est ROUGE et ses

souliers BRUNS.

Pierrette est revêtue d'une petite robe ROUGE au collet blanc et un ruban VERT. Ses bas sont VERTS et ses petits souliers NOIRS.

La grosse citrouille est d'un JAUNE-ORANGE et les feuilles qui l'ornent sont VERTES. Le canif de Jean est NOIR et essaie de dessiner le facies de Pierrette.

Je crois, dit Jean, que je puis faire quelque chose qui te ressemble.

JOUR DU SOUVENIR

Billets à prix réduits

Entre tous les points au Canada et pour certains endroits aux Etats-Unis.

TARIF SIMPLE PLUS UN QUART
Pour billet aller et retour

Billets valides pour aller depuis midi mercredi, le 10 nov., jusqu'à 2.00 p.m., jeudi, le 11 novembre.

AU RETOUR, départ jusqu'à minuit, vendredi, 12 novembre 1937.

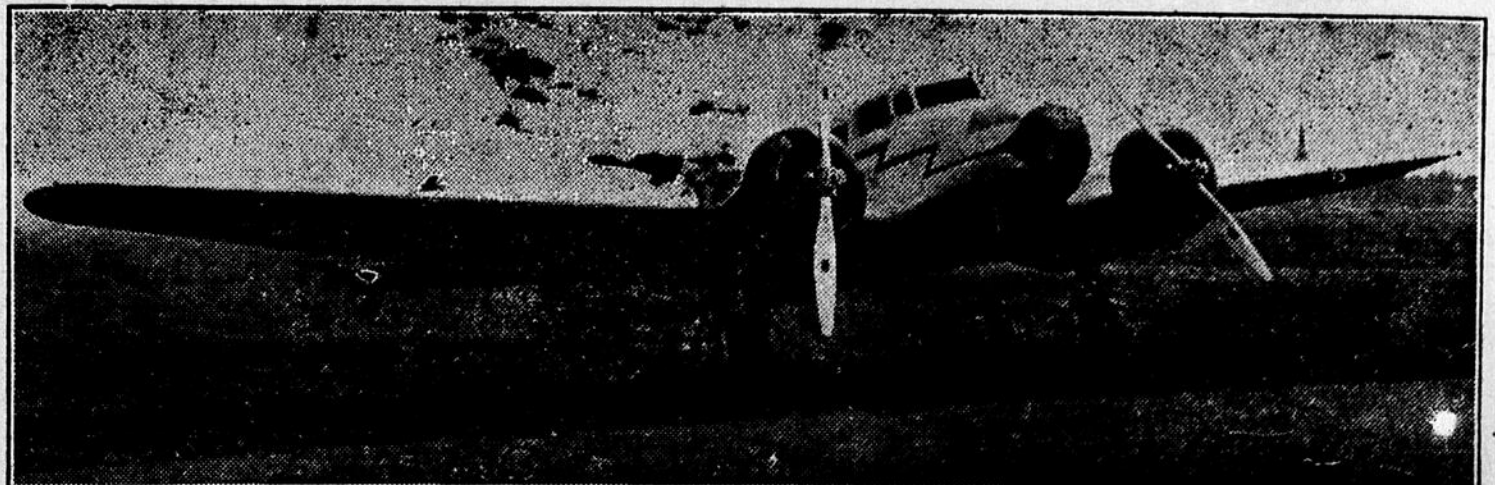
Minimum des PRIX REDUITS: 25c

Renseignements complets des agents du

Pacifique Canadien

McDONALD & ROBB Limited, Agents

CET AVION TRANSPORTERA DES PASSAGERS ET FERA LE SERVICE POSTAL CANADIEN



Un des dix avions Lockheed-Electra qui peut développer une vitesse de 180 milles à l'heure est actuellement à l'essai dans l'Ouest canadien. Equipé de deux moteurs, cet appareil est une de nos plus récentes créations en fait de confort et sécurité. Au cas où l'un de ces moteurs ferait défaut, la force motrice de l'autre est suffisante pour transporter l'avion au-dessus des Rocheuses.



M. L.-G. PERRON,
Secrétaire



M. DELPHA SAUVE, M.P.P.
Vice-président

Les organisateurs

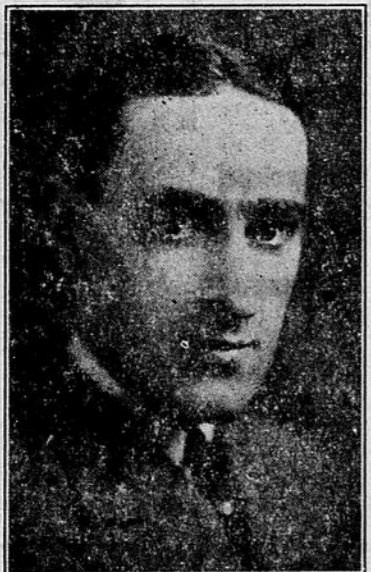
Les organisateurs du hockey à Valleyfield sont nombreux. Tous ont à coeur la réussite du sport national dans les cadres de la ville de Valleyfield. Les uns dirigent directement les activités du club Valleyfield Senior; les autres prêtent leur appui sincère pour atteindre le même but. Il faut les applaudir dans leurs efforts pour assurer à notre ville une place prépondérante dans le hockey provincial.

Il est évident qu'ils ne peuvent travailler sans relâche sans recevoir des marques d'approbation de la part de tous les amateurs. C'est la collaboration qui impose les plus grands succès.

Amateurs de hockey de Valleyfield, supportez les organisateurs du hockey; aidez-les à boucler leur budget; soyez généreux à leur égard car ils méritent certainement plus qu'on puisse le soupçonner.

Rien n'est négligé! Les voyages succèdent aux voyages, les démarches aux démarches, les assemblées aux assemblées. Il faut donc de toute évidence une coopération pour donner à Valleyfield la place qui lui revient dans le domaine publicitaire provincial.

Les organisateurs du hockey ne reçoivent aucun salaire. Ils ne demandent qu'une chose: votre encouragement, et n'attendent qu'un résultat: le succès.



M. EMILE PERRON,
Gérant



M. ROMUALD THEORET,
Directeur actif

POURQUOI NE PAS LES AIDER

alors que le
HOCKEY EST UN FACTEUR DE PUBLICITE
pour Valleyfield

Souscrivons généreusement
Filons les critiques inutiles

LA VILLE DE VALLEYFIELD DOIT ETRE BIEN REPRESENTEE DANS LA
LIGUE PROVINCIALE SENIOR DE HOCKEY

Pourquoi?

- 1) Valleyfield a besoin d'une grande publicité tant commerciale que sportive.
- 2) Valleyfield doit attirer l'attention des étrangers par tous les bons moyens.
- 3) Valleyfield doit être bien représentée dans le circuit provincial de hockey.
- 4) Valleyfield provoquera la curiosité de la province en ayant une équipe gagnante.
- 5) Valleyfield a besoin du touriste autant l'hiver que l'été pour la vie du petit commerce.
- 6) Valleyfield en retirera des bénéfices non seulement pour ses joueurs mais pour tout le monde.
- 7) Valleyfield se créera une réputation enviable tout comme Cornwall ou Lac Placide ou Sherbrooke.
- 8) Valleyfield bénéficiera d'une publicité quotidienne sans déboursés considérables.

Président



M. L.-P. GODBOUT

Pourquoi?

- 1) Le hockey est aujourd'hui une industrie qui rapporte des millions aux professionnels.
- 2) Le hockey doit s'organiser solidement dans toutes les petites villes pour enrayer l'exil des nôtres.
- 3) Le hockey doit assurer le développement des jeunes joueurs pour l'avenir.
- 4) Le hockey est une école de formation physique de plus en plus nécessaire.
- 5) Le hockey fournit à la population un divertissement des plus agréables et des plus amusants.
- 6) Le hockey développe l'esprit sportif et établit maintes relations souvent très profitables.
- 7) Le hockey est nécessaire à la jeunesse. Valleyfield possèdera donc une ligue junior affiliée à la Q.A.H.A.
- 8) Le hockey attire dans la ville une foule de gens qui augmentent le débit du commerce local.

Les industriels

Tous les industriels de Valleyfield ont souscrit généreusement. Ils apprécient donc les louables efforts des organisateurs de notre hockey. La Montréal Cottons, la Shawinigan Water & Power Co., Valleyfield Silk Mills, Valleyfield Coated Paper Mills, Asten-Hill ont répondu à l'appel. De plus, nous voyons la Montréal Cottons et la Shawinigan Water & Power Co. employer des joueurs en plus de leur contribution financière.

LA CAMPAGNE D'ENCOURAGEMENT

Elle se poursuivra jusqu'à l'ouverture de la saison, le 5 décembre, à Valleyfield. Elle sera faite par toute la ville et les solliciteurs attendent de vous le meilleur accueil. Il ne faudrait donc pas les renvoyer les mains vides mais les goussets remplis. Toute souscription aidera grandement à l'organisation du hockey.

Les citoyens

Plusieurs citoyens ont déjà fait plus que leur part pour promouvoir le hockey local et s'intéressent davantage au développement d'une bonne équipe tant chez les jeunes que chez leurs aînés. Le comité des souscriptions populaires veut faire son devoir et demande à la population de l'aider, non seulement par leur assistance promise aux joutes de la saison mais par leurs contributions bénévoles, si minimes soient-elles.



M. GONTRAN SAINTONGE,
Vice-président et avisur légal



M. GERARD BELANGER,
Trésorier

Les joueurs

Le club de hockey Valleyfield Senior sera l'équipe dangereuse du circuit provincial 1937-38. Toute une série de joueurs-étoiles sont actuellement sous contrat; les uns revenant de l'Angleterre ou de la France, les autres s'étant imposés à l'attention du groupe senior lors des dernières saisons. Le club local sera puissant, même formidable. Il suffit de jeter un coup d'oeil sur le record individuel des joueurs pour s'en rendre compte.

Johnnie Lacelles est l'un des meilleurs gardiens de but de la province et du Canada. Il a joué en Europe; Gerry Philbin a fait partie du LaFontaine Senior avant de se rendre en Europe. Arthur "Zoo" Deschamps s'est distingué comme joueur de défense à Joliette et au Forum; Henri Matte est une étoile défensive de Kirkland Lake et a pratiqué avec le Canadien; T. Hamel a refusé les conditions du Canadien après trois saisons avec les As de Québec. Il s'est de plus fait remarquer l'an dernier en Europe; Roland Deneault de Chambly fut l'an dernier le cinquième scoreur de la ligue provinciale; Aurèle Legris d'Ottawa est l'un des meilleurs espoirs de la capitale; Gaby Payer fut classé l'un des meilleurs juniors du Canada, l'an dernier; Roméo Guilbault, Roland Boyer et Walter Lilly se sont signalés avec le Valleyfield; Goulet de Trois-Rivières est un professionnel qui attend sa carte d'amateur.



DR DOLPHE PERRON,
Directeur actif



M. LEON LABERGE,
Directeur actif

ACHETEZ DES MAINTENANT VOS BILLETS DE SAISON